



HAL
open science

Histoires de femmes en images : la place des images dans la mémoire d'une institution; le cas du Mouvement Français pour le Planning Familial

Estelle Bourgoïn-Roques

► **To cite this version:**

Estelle Bourgoïn-Roques. Histoires de femmes en images : la place des images dans la mémoire d'une institution; le cas du Mouvement Français pour le Planning Familial. domain_shs.info.docu. 2006. mem_00000422

HAL Id: mem_00000422

https://memic.ccsd.cnrs.fr/mem_00000422

Submitted on 6 Feb 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS
INSTITUT NATIONAL DES TECHNIQUES DE LA
DOCUMENTATION

MEMOIRE pour obtenir le
Titre professionnel "Chef de projet en ingénierie documentaire" INTD
niveau I

présenté et soutenu par
Estelle Bourgoïn-Roques

le 24 octobre 2006

Histoires de femmes en images :

La place des images dans la mémoire d'une institution ; le cas
du Mouvement Français pour le Planning Familial

Jury :
Arlette Boulogne
Chrystel Grosso

Cycle supérieur Promotion XXXVI

Je dédie ce mémoire aux militantes du Planning Familial et à toutes celles et ceux qui se battent pour la défense et le respect des droits des femmes.

Je le dédie aussi aux enfants du monde entier en espérant que bientôt la naissance soit toujours un heureux événement et que très vite il n'existe plus de cas dans le monde où cela soit un malheur de naître petite fille.

Remerciements

Je tiens à remercier Chrystel Grosso, ma responsable de stage, Julie Muret et Frédérique Danthez, documentalistes au Planning Familial, pour leur accueil au sein de leur centre de documentation, leur disponibilité et leur soutien.

Je remercie également tous les autres membres de la confédération du Mouvement Français pour le Planning Familial, et particulièrement Hélène Didier et Dominique Audouze, avec lesquelles j'ai été amenée à travailler durant mon stage, toujours dans la bonne humeur.

J'adresse des remerciements aux professionnels qui ont accepté de s'entretenir avec moi dans le cadre de la réalisation de ma mission de stage : Xavier Remongin, responsable de la photothèque du Ministère de l'agriculture et de la pêche, Josiane Valente, responsable de la photothèque d'Air France, et Jean-Gabriel Lopez, consultant en numérisation.

Enfin, je remercie ma référente INTD pour ce mémoire, Arlette Boulogne, pour avoir choisi de diriger mon travail.

Notice

BOURGOIN-ROQUES Estelle. Histoires de femmes en images : la place des images dans la mémoire d'une institution ; le cas du Mouvement Français pour le Planning Familial. 2006. 95 p. Mémoire, sciences de l'information, INTD, 2006.

Présentation des problématiques et questionnements liés à la mise en place d'une iconothèque dans un but de conservation de la mémoire. Etude menée à partir du cas du Mouvement Français pour le Planning Familial, structure associative qui a pris la décision de monter son iconothèque l'année de la célébration de ses 50 ans, en 2006. Une réflexion sociologique et philosophique sur la mémoire et les images précède une analyse de la situation au Planning Familial et la présentation de la mise en œuvre du projet dans cette association.

Image fixe / image numérique / analyse de l'image / banque d'images / mémoire / association / gestion de projet / étude de cas.

Table des matières

Remerciements	5
Notice	6
Table des matières	7
Liste des tableaux	11
Liste des figures.....	12
Introduction	13
Première partie La mémoire et l’image dans les institutions : une quête d’identité... 15	
1 L’identité implique un passé commun	16
1.1 La mémoire collective.....	16
1.1.1 Le caractère collectif des souvenirs.....	16
1.1.2 La logique du groupe détermine la logique des souvenirs.....	17
1.1.3 Force des souvenirs et cohésion du groupe	18
1.2 La mémoire d’entreprise	19
1.2.1 Qu’est-ce que la mémoire d’entreprise ?.....	19
1.2.2 Mémoire d’entreprise et culture d’entreprise	20
1.2.3 Le mythe fondateur	21
2 L’identité donnée à voir par l’image	23
2.1 Qu’est-ce qu’une image ?.....	23
2.1.1 L’image ressemblance.....	23
2.1.2 L’image sacrée	24
2.1.3 L’image sociale	24
2.1.4 L’image virtuelle	25
2.2 L’image de l’entreprise : un partage de valeurs communes.....	26
2.2.1 L’idéaltpe de Weber	26
2.2.2 Les valeurs, un lien pour le groupe.....	27
2.2.3 La réflexion nietzschéenne sur les valeurs	28
3 Le rôle des images dans l’histoire et dans la mémoire.....	29

3.1	Les images dans l'histoire : images du pouvoir et pouvoir des images.....	29
3.1.1	La médaille de Louis XIV	29
3.1.2	Mensonges et vérités : les images de la première guerre mondiale.....	31
3.2	Les images comme traces du passé	32
Deuxième partie : Analyse de la situation au Mouvement Français pour le Planning Familial		
		35
1	Présentation du contexte	36
1.1	Le MFPPF, une association et une histoire.....	36
1.1.1	Les principes de base des associations	36
1.1.2	L'organisation et le fonctionnement général du Planning Familial.....	38
1.1.3	L'histoire du Planning Familial.....	40
1.1.4	La volonté de sauvegarder une mémoire.....	42
1.2	Le MFPPF, une association et des images : la volonté de monter l'iconothèque	42
1.2.1	La naissance du projet	42
1.2.2	Quelles images ?.....	43
2	Analyse de l'existant	44
2.1	Le centre de documentation et son fonctionnement	44
2.1.1	Le cadre général	44
2.1.2	Les outils documentaires	44
2.1.3	Les modalités de recherche	46
2.2	Le fonds iconographique.....	46
2.2.1	Nature du fonds	46
2.2.2	Volume du fonds	47
2.2.3	Etat de conservation	48
2.2.4	Classement existant	48
2.2.5	Formats existant	49
2.2.6	Sources, origines des documents.....	49
2.2.7	Domaines couverts	49
2.2.8	Accès aux images	50
2.2.9	Quelques exemples de photos	51
3	Analyse des acteurs	55
3.1	Du côté du Planning Familial	55
3.1.1	La production des images.....	55
3.1.2	Le traitement des documents.....	55

3.2	Le public, les utilisateurs	55
3.3	Types d'informations consultées	56
4	Analyse des besoins et des moyens.....	57
4.1	Les besoins.....	57
4.1.1	La recherche et la consultation	57
4.1.2	Les gestionnaires du système	57
4.1.3	Rangement physique et classement	57
4.1.4	La numérisation des images	58
4.1.5	La base de données.....	58
4.1.6	La diffusion des images.....	58
4.1.7	La conservation des images.....	58
4.1.8	Le droit à l'image	59
4.2	Moyens et contraintes.....	59
4.2.1	Contraintes techniques	59
4.2.2	Contraintes humaines	60
4.2.3	Contraintes financières.....	60
4.2.4	Contraintes temporelles.....	60
Troisième partie : La mise en œuvre ; pour une valorisation du fonds d'images au service de la mémoire		
		61
1	Méthode utilisée pour le démarrage du projet	62
1.1	Les entretiens	62
1.1.1	Un entretien avec le responsable de la photothèque du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche	62
1.1.2	Un entretien avec la responsable de la photothèque d'Air France.....	63
1.1.3	Un entretien avec un consultant en numérisation	64
1.2	Le cahier des charges fonctionnel	65
2	Le traitement des images	66
2.1	Le traitement matériel	66
2.1.1	Le légendage	66
2.1.2	Les références.....	67
2.1.3	Mentions obligatoires	67
2.1.4	La cotation.....	68
2.1.5	La nomination des fichiers numériques.....	69
2.1.6	La nomination des dossiers numériques	70
2.1.7	Le rangement.....	70

2.1.8	Le classement	71
2.1.9	La gestion du stock : utilisation de tableaux Excel.....	72
2.2	Le traitement intellectuel : l'indexation	73
2.3	La numérisation.....	73
3	La diffusion des images et l'accès à elles	75
3.1	La base d'images.....	75
3.1.1	Le choix du logiciel.....	75
3.1.2	Les champs.....	76
3.1.3	Les droits d'accès et d'usage.....	77
3.2	La diffusion par Internet	78
	Conclusion.....	79
	Bibliographie	81
	Annexes.....	93
	Annexe 1 : Copies d'écran de la base d'images sous Alexandrie	94

Des renvois bibliographiques sont faits tout au long du texte sous la forme **[numéro de référence, numéro de page]**.

Liste des tableaux

Tableau 1 : Chronologie du MFPP.....	41
Tableau 2 : Champs du masque de saisie des photos.....	75

Liste des figures

Figure 1 : Organigramme du MFPP.....	39
Figure 2 : Organigramme de la confédération.....	40

Introduction

Les fonds d'images ont bien souvent été négligés dans les organisations. Aujourd'hui, on constate une volonté de remédier à cette négligence et de mettre en valeur ces fonds iconographiques. Seulement, non traitées et parfois mal conservées, le travail d'organisation de ces images est bien souvent fastidieux. C'est dans cette situation que se trouvait le centre de documentation du Mouvement Français pour le Planning Familial où nous avons effectué notre stage en juillet et août 2006.

En effet, les images permettent de faire transparaître une certaine image de l'institution. Dans le cas du MFPPF (Mouvement Français pour le Planning Familial), elles représentent les événements et évolutions qui ont marqué l'histoire de l'association. Elles sont ainsi une représentation de sa mémoire, et du même coup une représentation de l'histoire des droits des femmes en France depuis 50 ans.

Nous proposons donc dans ce mémoire d'avancer des réflexions sur la mémoire et l'image dans les institutions, leur rôle, leur signification. Cela permettra dans un premier temps de faire le point sur ces deux éléments majeurs de la communication et de l'information.

Ensuite, nous présenterons la situation du Planning Familial et le contexte dans lequel il a été décidé de monter l'iconothèque.

Enfin, nous montrerons quels choix pratiques ont été faits au MFPPF dans le cadre de ce projet.

Nous aboutirons ainsi à une étude sur la place des images dans la mémoire d'une institution avec un exemple concret qui permet de ne pas s'éloigner de la réalité de ce type de projet. Cette réalité implique des contraintes et des besoins que nous mettrons en avant.

Le stage et ce mémoire sont aussi l'occasion pour nous de collaborer à la mise en valeur de l'identité du Planning Familial, association qui mérite que sa mémoire soit conservée et transmise et qui mérite de continuer ses actions dans l'avenir.

Première partie
La mémoire et l'image dans les
institutions : une quête d'identité

1 L'identité implique un passé commun

1.1 La mémoire collective

Afin de comprendre ce qu'est la mémoire d'une institution et quels en sont les ressorts, nous proposons une réflexion plus générale et faisant appel aux apports conceptuels de la sociologie sur la mémoire collective. En effet, une organisation professionnelle (entreprise, association, service public...) constitue une réunion d'individus fonctionnant ensemble selon un schéma et une logique organisationnelle, c'est-à-dire hiérarchisée et ordonnée autour de règles communes, ce qui permet d'établir certaines analogies entre son fonctionnement et celui de la société.

1.1.1 Le caractère collectif des souvenirs

Maurice Halbwachs, dans son ouvrage *Les cadres sociaux de la mémoire* [2]¹ et dans ses articles rassemblés dans le recueil *La mémoire collective* [1], montre que la mémoire de l'individu fonctionne par rapport aux différents groupes sociaux auxquels il appartient. Selon lui, la mémoire est toute collective et même sociale en tant que l'individu ne se souvient jamais seul mais sous l'influence des représentations, valeurs et cadres logiques de pensée qui sont ceux du groupe ou des groupes dont il est membre, c'est-à-dire dans lesquels il se reconnaît et il est reconnu comme occupant une certaine position.

Ainsi pour Halbwachs les souvenirs sont les nôtres en tant qu'ils sont ceux de notre groupe social [1, pp. 55-56]. Il écrit :

¹ Des renvois bibliographiques sont faits tout au long du texte sous la forme [numéro de référence] ou [numéro de référence, numéro de page] pour les citations plus longues.

Quand nous disons qu'un témoignage ne nous rappellera rien s'il n'est pas demeuré dans notre esprit quelque trace de l'événement passé qu'il s'agit d'évoquer, nous n'entendons pas d'ailleurs que le souvenir ou qu'une de ses parties a dû subsister tel quel en nous, mais seulement que, depuis le moment où nous et les témoins faisons partie d'un même groupe et pensions en commun sous certains rapports, nous sommes demeurés en contact avec ce groupe, et encore restés capables de nous identifier avec lui et de confondre notre passé et le sien. On pourrait dire, tout aussi bien : il faut que depuis ce moment, nous n'ayons point perdu l'habitude ni le pouvoir de penser et de nous souvenir en tant que membre du groupe dont ce témoin et nous-même faisons partie, c'est-à-dire en nous plaçant à son point de vue, et en usant de toutes les notions qui sont communes à ses membres.

On voit bien ici que mémoire et groupe sont indissociables et même dépendants l'un de l'autre. D'une part, le groupe élabore sa mémoire en fonction des valeurs et des notions qui sont les siennes, et d'autre part la mémoire n'a de consistance par le biais des souvenirs chez l'individu que si celui-ci est en mesure de les envisager dans les cadres qui sont ceux du groupe et qui sont indispensables à la compréhension du souvenir, à sa visualisation, puisqu'ils en sont la source de production.

1.1.2 La logique du groupe détermine la logique des souvenirs

Halbwachs va même jusqu'à affirmer que nos souvenirs sont structurés selon une logique qui nous est extérieure et qui est celle expliquant les lois de la nature. Ainsi alors que nous croyons avoir une mémoire propre constituée de nos souvenirs propres s'enchaînant selon notre histoire, nous ne faisons que construire notre mémoire selon une certaine logique qui est la même que celle expliquant les lois de la nature, c'est-à-dire la logique de causalité, celle-ci n'étant autre qu'une construction du groupe social : un paradigme explicatif valable à une époque donnée pour une société donnée [1, p. 86].

Il y a [...] une logique de la perception qui s'impose au groupe et qui l'aide à comprendre et à accorder toutes les notions qui lui viennent du monde extérieur : logique géographique, topographique, physique, qui n'est rien d'autre que l'ordre introduit par notre groupe dans sa représentation des choses de l'espace. [...] Mais c'est aussi cette logique, ce sont ces lois qui expliquent que nos souvenirs déroulent dans notre pensée la même suite de liaisons, puisque alors même que nous ne sommes plus en contact matériel avec les objets, nous trouvons dans les cadres de la pensée collective les moyens d'en évoquer la suite et l'enchaînement.

Les souvenirs de l'individu dépendraient ainsi du groupe social dans lequel ils sont constitués et dans lequel ils font sens. De la même façon, ces souvenirs ne font sens pour l'individu que tant qu'il partage avec le groupe des cadres de pensée communs. En effet, Halbwachs explique que si les individus oublient certains événements c'est parce qu'ils se sont détachés du groupe avec lequel ils partageaient ces souvenirs. Ils ne parviennent plus à en reconstituer la logique puisqu'ils ne raisonnent plus en fonction des cadres de ce groupe et ne faisant plus partie du groupe, ces souvenirs ne font plus sens pour eux.

1.1.3 Force des souvenirs et cohésion du groupe

On peut dire que pour l'individu le souvenir s'efface au fur et à mesure qu'il s'éloigne du groupe auquel ce souvenir appartient et qu'à l'inverse, le souvenir prend de plus en plus de force pour l'individu selon son degré d'appartenance au groupe. Halbwachs cite alors l'exemple de la situation où nous ressentons le souvenir avec plus de force quand nous nous le remémorons avec une ou plusieurs autres personnes : nous nous sentons rattachés aux autres par ce souvenir commun qui lui-même est plus fort du fait qu'il s'inscrit pleinement dans la mémoire collective [1]. Ainsi il y a une interactivité entre la cohésion du groupe et la force des souvenirs : l'une renforce l'autre et inversement. C'est ainsi que également, constate Halbwachs [1], les souvenirs qui participent le plus à la cohésion du groupe sont ceux qui font référence à des expériences concernant le plus de membres du groupe. A l'inverse, les souvenirs d'événements concernant une minorité de membres du groupe sont secondaires pour celui-ci.

Ces analyses nous conduisent à l'hypothèse selon laquelle le groupe construit sa mémoire et tout à la fois se construit autour d'elle. Les individus s'inscrivent dans le groupe en tant qu'ils sont porteurs de cette mémoire et la partagent selon des représentations et notions communes qui sont propres au groupe. Cette réflexion préliminaire nous semble fort utile pour envisager maintenant la mémoire des organisations ou la mémoire d'entreprise.

1.2 La mémoire d'entreprise

1.2.1 Qu'est-ce que la mémoire d'entreprise ?

Nous utilisons ici l'expression « mémoire d'entreprise » comme générique pour désigner la mémoire de tout type d'organisation à caractère professionnel. En effet, cette expression est celle utilisée dans les domaines de la sociologie du travail et du management et constitue une notion qui peut s'appliquer à d'autres organisations qu'à l'entreprise stricto sensu.

Ainsi dans son ouvrage *La mémoire d'entreprise* [3, p. 43], Joanna Pomian propose une définition de la mémoire d'entreprise qui nous semble intéressante :

Nous définissons la notion de « mémoire d'entreprise » comme étant une démarche qui vise à identifier, recueillir et rendre exploitable, quel que soit le contexte, tout le savoir acquis par une organisation (administration, centre de recherches ou entreprise). Le terme de « mémoire d'entreprise » couvre donc à la fois la démarche de constitution de la mémoire et cette dernière elle-même.

Le caractère générique de la notion de mémoire d'entreprise est bien souligné dans cette définition. Deux autres points sont essentiels à cette notion selon la définition qui en est donnée ici : le rapport de la mémoire au savoir de l'organisation et la mémoire comme processus. La mémoire d'entreprise désigne ainsi à la fois le contenu de cette mémoire qui est le savoir de l'organisation et le fonctionnement d'élaboration de cette mémoire. La mémoire ne renvoie donc ici pas du tout à des

souvenirs figés dans le passé mais semble bien plutôt correspondre à un processus dynamique.

Joanna Pomian ajoute à sa définition [3, p. 43] :

En d'autres termes, la mémoire d'une entreprise c'est le savoir, c'est-à-dire l'ensemble des connaissances détenues par des acteurs vivants et des documents produits ou utilisés par l'entreprise, le tout réuni et exploité à travers un support adapté.

Il s'agit bien de montrer que la mémoire d'une organisation se construit, se préserve et se transmet. Les membres de la structure en sont des supports en tant qu'ils l'alimentent par leurs connaissances, découvertes ou inventions et qu'ils transmettent ce savoir. Mais finalement la mémoire de l'entreprise dépasse ses membres puisque chacun d'entre eux ne forme qu'une de ses composantes, qu'un de ses maillons dans la chaîne de constitution. C'est alors bien le tout de l'entreprise qui sera porteur de la totalité de sa mémoire.

De même que dans le groupe social, la mémoire de l'entreprise fédère le groupe constitué par ses membres. Chacun participe à cette mémoire et chacun se reconnaît membre de l'entreprise en tant précisément qu'il y participe. D'où l'intérêt que peut trouver l'entreprise à valoriser cette mémoire. Non seulement, dans une perspective de gestion des connaissances, cela permet de préserver les connaissances et compétences acquises dans l'entreprise mais cela permet aussi de préserver la cohésion, le sentiment d'appartenance au groupe de la part de ses membres. Ce second aspect donne confiance aux individus et les pousse à l'action pour des valeurs dans lesquelles ils se reconnaissent ; pour l'entreprise cela se traduit en productivité.

1.2.2 Mémoire d'entreprise et culture d'entreprise

En effet, la mémoire de l'entreprise est intimement liée à sa culture, si l'on considère cette dernière comme un système de valeurs et de représentations de la réalité. Joanna Pomian écrit à ce sujet [3] : « Pour qu'un système de valeurs soit efficace et pour qu'il se perpétue, il faut qu'il se transmette et donc qu'il soit mémorisé. » La mémoire de l'organisation semble bien se construire autour de valeurs communes et de connaissances communes.

Deux spécialistes de la question, J.P. Walsh et G.R. Ungson [4], soutiennent que les organisations fonctionnent tels des réseaux interindividuels de signification, élaborés et entretenus par un langage commun et des interactions sociales permanentes. Il s'agit bien de dire que la mémoire de l'organisation fonctionne telle la mémoire collective, autour de croyances partagées.

1.2.3 Le mythe fondateur

André Demailly [5], sociologue privilégiant une approche cognitive¹ de la question, soutient que « les organisations elles-mêmes sont des artefacts sociaux dotés d'un système cognitif et d'une mémoire qui élaborent et gèrent, comme le ferait un individu, des représentations du monde et des mythes. » En effet, il est à noter que les entreprises construisent leur identité au moyen de valeurs, de représentations, de croyances et bien souvent de mythe fondateur. Ce mythe exprime bien le lien qui est fait entre la mémoire de l'entreprise et son système de valeurs et de représentations. Marc Lebailly et Alain Simon écrivent dans *Anthropologie de l'entreprise : gérer la culture comme un actif stratégique* [6], à propos du mythe fondateur : « C'est l'histoire que l'on peut raconter, qui peut se transmettre. Il est à la fois récit des origines, acte de naissance de la vocation de l'entreprise et charte de son « système de valeurs ». » Les auteurs donnent un certain nombre d'exemples d'entreprises qui se sont créées un mythe fondateur qui leur confère une identité propre. Ainsi Le Club Méditerranée s'est créé autour du mythe de l'âge d'or : il a été fondé par deux militants imprégnés d'idéologie marxiste qui aspiraient à une société sans argent, un monde idéal. Le Club Méditerranée diffuse cette identité : tutoiement, fête pour tous, etc. De même Nouvelles Frontières construit son identité autour du mythe du voyage initiatique : son fondateur était inspiré par la vogue des voyages à Katmandou. Il s'adresse à un public jeune et ayant soif d'aventure.

La mémoire de l'entreprise semble bien tout d'abord correspondre à un processus de construction, puis rassembler des valeurs qui sont celles de l'entreprise

¹ Cette approche voit dans la mémoire de l'organisation des analogies avec le fonctionnement de la mémoire humaine.

et celles de ses membres qui se reconnaissent alors en elle et partagent sa mémoire. La mémoire de l'entreprise marque alors son identité. C'est là que nous voyons apparaître le lien entre mémoire et image. En effet, on peut dire que la mémoire de l'entreprise, en tant qu'elle correspond aux valeurs et représentations de l'entreprise, participe à l'image de l'entreprise.

2 L'identité donnée à voir par l'image

2.1 Qu'est-ce qu'une image ?

Avant de poursuivre sur l'image de l'entreprise et sur ces liens avec la mémoire de l'entreprise, il nous paraît important de nous arrêter quelques instants sur la définition de l'image. En effet, ce terme est aujourd'hui très utilisé et des confusions ou malentendus sont toujours possibles.

2.1.1 L'image ressemblance

Dans *La République* [10], Platon définit ainsi les images : « J'appelle images d'abord les ombres ensuite les reflets qu'on voit dans les eaux, ou à la surface des corps opaques, polis et brillants et toutes les représentations de ce genre. » L'image est ici conçue comme le reflet de l'objet réel. Elle est ainsi un objet différent de celui qu'elle représente. L'image est chez Platon comme une copie de l'objet réel avec lequel elle ne coïncide jamais totalement. Pour le philosophe, il n'est par essence pas possible d'avoir une copie exacte d'un objet comme son double parce que l'homme ne peut atteindre le monde des idées, monde du Dieu démiurge qui a créé le monde et les choses. Prétendre créer de nouveau ce qui existe c'est se croire l'égal de ce Dieu. Ainsi l'homme n'est-il capable que de produire des images, imitations du réel. Platon condamne ceux qui tentent de dépasser cette imitation pour faire croire que leur création est le réel, ceux qui pratiquent le trompe-l'œil, les illusionnistes. Ceux-là cherchent à faire prendre la copie pour l'original. On voit bien que déjà chez Platon, la problématique est celle de la concordance à la réalité. Il existe le réel et des images qui en sont des copies. Mais ces copies peuvent être trompeuses et menteuses si elles se confondent avec le réel.

De même Martine Joly rappelle dans son ouvrage *Introduction à l'analyse de l'image* [11] que selon la tradition « Dieu créa l'homme à son image ». L'homme est ainsi pour la culture judéo-chrétienne une ombre, une copie du monde idéal. Il entretient alors avec Dieu un rapport de ressemblance, tout comme les images de Platon avec le réel.

2.1.2 L'image sacrée

Les religions judéo-chrétiennes entretiennent un rapport de sacralité avec les images. Le troisième commandement de la Bible interdit de fabriquer des images et de se prosterner devant elles. L'image représente un Dieu et les religions monothéistes se devaient de combattre les autres dieux. Du IV^{ème} au VII^{ème} siècle de notre ère, la « Querelle des images » opposant iconophiles et iconoclastes montre bien cette interrogation sur la nature divine de l'image.

Nature divine et dimension sacrée. En effet, si l'on regarde un instant l'étymologie du mot image, on s'aperçoit qu'un des sens d'imgo en latin est le masque mortuaire. Ce masque était porté lors des funérailles pendant l'Antiquité romaine. Ainsi l'image renvoie aussi à la mort, à l'au-delà. Nous retrouvons l'idée de l'image comme reflet dans un miroir, si l'on pense à la légende d'Orphée qui passe du monde des vivants à celui des morts par les miroirs.

Image reflet et image masque à la fois ; elle semble bien toujours nous cacher quelque chose, comme un autre monde.

2.1.3 L'image sociale

On emploie le mot image pour parler de « l'image de quelque chose » : l'image des femmes, l'image de telle classe d'âge, de telle profession, etc. Il s'agit, comme le dit Martine Joly [11], « d'étudier ou de provoquer des associations mentales systématiques qui servent à identifier tel ou tel objet, telle ou telle personne, telle ou telle profession en leur attribuant un certain nombre de qualités socio culturellement élaborées. » On rassemble ainsi les caractéristiques d'un groupe social dans une image de ce groupe, on en construit un schéma type. L'image dévie alors ici de la ressemblance vers un schéma grossier et à visée vulgarisatrice. Elle entretient toujours cependant un certain rapport avec le réel en essayant d'y faire référence et s'avère toujours pouvoir tromper.

2.1.4 L'image virtuelle

Les images de synthèse permettent aujourd'hui toutes sortes d'illusions. Il est possible de truquer et manipuler les images de façon à les faire confondre avec le réel. Les images interactives par exemple plongent le spectateur dans un monde virtuel qui se fait passer pour un monde réel. Martine Joly [11] remarque que l'expression « image virtuelle » désigne à l'origine en optique « une image produite par la prolongation des rayons lumineux : l'image dans la source ou dans le miroir, par exemple. » Ainsi, nous voilà de nouveau confrontés à la notion d'image comme reflet, comme si nous cherchions toujours à atteindre ce reflet et à trouver le réel dans l'image.

L'image entretient tout à la fois un rapport de ressemblance et de distance avec le réel. Elle lui ressemble mais elle le masque. Comme le reflet dans le miroir, elle donne à voir l'objet mais tout comme lui, elle peut être déformée ou avoir une couleur différente de celle de l'objet qu'elle représente.

S'approchant du réel mais ne lui étant pas semblable, elle supporte un pouvoir symbolique, celui précisément de représenter un objet réel tout en le dépassant. Elle peut alors être outil de fédération d'un groupe en intégrant en elle de façon synthétique et symbolique différentes valeurs communes à ce groupe. En effet on peut faire dire des choses à l'image. C'est de cette façon qu'elle est utilisée dans l'entreprise, comme porteuse de valeurs, tout comme la mémoire.

2.2 L'image de l'entreprise : un partage de valeurs communes

De nouveau, nous précisons que nous désignons par « image d'entreprise » l'image de toute organisation à caractère professionnel. Nous ne limitons donc pas cet usage aux structures ayant un statut d'entreprise stricto sensu.

Nos réflexions s'appuieront ici sur des notions sociologiques, philosophiques et managériales. Les apports de ces trois domaines nous permettront d'obtenir une vision sinon exhaustive, tout du moins complète du concept d'image d'entreprise.

2.2.1 L'idéaltype de Weber

Pour situer notre problématique sur l'image d'entreprise, nous nous proposons de partir de la présentation de la notion d'idéaltype élaborée par le sociologue Max Weber¹. En effet, si cette notion ne concerne pas l'image de l'entreprise, elle nous intéresse dans la mesure où elle est une construction abstraite à partir de valeurs, une image donc. Or l'image de l'entreprise s'élabore, comme nous le verrons, selon des règles similaires.

L'idéaltype est un outil méthodologique pour le sociologue. Il s'agit d'abord d'un processus d'abstraction, de sélection et de recombinaison des faits : on ne regroupe pas tous les caractères communs à un phénomène, on isole, au contraire, quelques traits significatifs en fonction de l'orientation que l'on donne à la recherche. Ensuite sont retenus les éléments susceptibles de se combiner en un ensemble logiquement cohérent, non contradictoire, car ce qui est recherché ce sont des concepts clairs. Weber a décrit un prototype de l'idéaltype : l'homo oeconomicus. Ainsi écrit-il à propos de la science économique cherchant à décrire la vie de l'homme ayant pleinement accédé à l'économie [12]:

Elle choisit d'ignorer toutes les motivations qui ne sont pas spécifiquement économiques [...], elle les traite comme si elles n'existaient pas ; imagine la présence de certaines qualités que l'homme empirique possède ou pas du tout ou imparfaitement. [...] Elle argumente donc à partir d'un homme irréel, analogue à une figure idéale en mathématiques.

¹ Max Weber (1864-1920) est considéré comme le fondateur de la sociologie compréhensive, c'est-à-dire qui fait du sens subjectif des conduites des acteurs le fondement de l'action sociale. Il oriente ses recherches sur le processus de rationalisation de l'action pratique.

Ce qui nous intéresse dans ce concept, c'est qu'il s'agit d'une construction abstraite qui sert de référence à l'étude d'une population. Autrement dit, il s'agit de l'image d'un groupe social dans laquelle on a réuni des éléments qui ont été jugés caractéristiques de ce groupe et qui en font à la fois un groupe cohérent logiquement.

De la même manière, l'entreprise construit une image d'elle-même cohérente en unissant des valeurs qui lui sont caractéristiques et qui sont supposées être communes à tous ses membres. Cette conception sera en effet reprise et utilisée par le management, comme cela est bien montré par exemple dans l'ouvrage de Jean-François Claude¹, *Le Management par les valeurs* [13].

2.2.2 Les valeurs, un lien pour le groupe

Jean-François Claude explique dans son ouvrage qu'à la fin du XIX^{ème} siècle, les individus et leurs communautés d'appartenance ont commencé à s'éloigner. C'est alors qu'a eu lieu une montée d'individualisme. C'est dans ce contexte historique que la notion de valeur a pris sens : « Elle signifie l'espoir que malgré les apparences, le fil n'est pas rompu entre chacun d'entre nous, individu, et les collectivités dans lesquelles nous agissons. » [13] Les valeurs vont donc jouer un rôle de liant entre les individus. Jean-François Claude poursuit [13, p. 42] :

Chacun reconnaît qu'il y a un substrat commun de finalités, de représentations de ce qu'il est bien de faire ou de ne pas faire, dans lequel baigne l'ensemble des membres d'une collectivité. Ce substrat commun transcende, pourrait-on dire, chaque individu. Si l'on parlait en philosophe, on pourrait dire que les valeurs constituent un « transcendantal » qui lie en profondeur les individualités qui composent un groupement humain.

Ainsi le projet de l'auteur va être de montrer comment ces valeurs sont une base commune à l'entreprise et dans quelle mesure elles peuvent intervenir dans l'action des membres de l'entreprise. Ces valeurs qui sont avant tout morales et éthiques, dans leur essence même, orientent l'action des individus. L'image de l'entreprise sera donc ce substrat commun de valeurs rendu visible par une construction plus ou moins proche de la réalité et servant de ligne directrice à l'action des membres de l'entreprise. Ces derniers se sentent unis à d'autres dans un

¹ Jean-François Claude est diplômé de sciences humaines et de gestion. Il exerce à l'Association Nationale pour la Formation des Adultes (AFPA) où il est directeur du projet management.

groupe par des valeurs qui les guident, valeurs elles-mêmes réunies dans une image, c'est-à-dire dans une construction synthétique et abstraite plus ou moins fidèle à la réalité des valeurs qu'elle représente.

2.2.3 La réflexion nietzschéenne sur les valeurs

La philosophie de Nietzsche va dans ce sens et nous apporte un éclairage général sur la création et l'utilité des valeurs.

Pour Nietzsche [14], les hommes vivent dans un monde où ils ne peuvent rien attendre d'un quelconque Dieu et dans lequel ils n'ont rien à quoi rattacher leur existence. Alors ils créent des valeurs, c'est-à-dire des choses auxquelles ils croient, et ils font comme si celles-ci avaient un caractère absolu, comme si elles étaient nées d'un ordre qui transcende l'humain. En réalité, elles n'ont rien d'absolu et sont une fiction nécessaire créée par l'homme : elles expriment ce à quoi les hommes croient à un moment donné. Elles sont donc produites par la société plutôt que par l'individu isolé. La société se donne des points de repère avec les valeurs et acquière ainsi une identité propre.

Mais Nietzsche nous met en garde contre la trop grande idéalisation par les valeurs. En effet, celles-ci sont des représentations du monde à un moment donné pour une société donnée, tout comme les cadres logiques de la mémoire collective chez Halbwachs. Elles sont des idéalizations, des images, et entretiennent donc une certaine distance avec la réalité. De la sorte, l'image valeur peut devenir une image masque et cacher la réalité dangereusement.

Les valeurs sont bien un outil de lien social et un outil pour l'action. Elles sont des images dont le groupe a besoin mais qui peuvent le détourner totalement du réel.

Après avoir réfléchi sur la mémoire et sur l'image par rapport à l'entreprise, nous pouvons poser que l'une et l'autre sont des constructions qui participent à la cohésion du groupe. Voyons donc maintenant comment les images et la mémoire fonctionnent ensemble.

3 Le rôle des images dans l’histoire et dans la mémoire

3.1 Les images dans l’histoire : images du pouvoir et pouvoir des images

Nous précisons immédiatement ce que nous entendons par histoire. Il s’agit d’une formulation des faits et événements passés à partir d’études, d’enquêtes (en grec, *historiai*), sur ces faits et événements. Elle se différencie de la mémoire puisque celle-ci désigne plutôt un processus psychique de représentation d’événements passés. Ainsi si histoire et mémoire sont toutes deux des modes de construction du passé au présent, elles subissent des procédés de mise en œuvre différents. Cependant, il est intéressant de réfléchir sur le rôle des images dans l’histoire pour comprendre leur rôle dans la mémoire car l’histoire alimente la mémoire et inversement. En effet, on se souvient dans telle ou telle culture ou société de tel ou tel événement que nous raconte l’histoire et également on se sert de ce dont les gens se souviennent pour écrire l’histoire.

Nous allons voir maintenant à partir d’exemples le rôle que jouent les images dans le récit de l’histoire et ainsi dans la vision de l’histoire, et même plus précisément de ses grands moments ou grandes figures.

3.1.1 La médaille de Louis XIV

Dans son livre *La mémoire, l’histoire, l’oubli*, Paul Ricoeur [15] s’appuie sur les analyses de Louis Marin [16] pour montrer que dans l’histoire le rôle de l’image est bien souvent de montrer d’une part le pouvoir et d’autre part la pérennité. D’après ces deux auteurs, l’image permet de représenter la réalité d’une figure mais surtout de lui adjoindre un caractère absolu. Cette figure, dans l’exemple donné et que nous reprenons ici, est celle du roi, du monarque.

Ainsi Paul Ricoeur écrit [15, p. 344], à l'aide des études de Louis Marin :

« L'effet-pouvoir c'est la représentation elle-même » (*Le portrait du roi*, p.11). Cet effet-pouvoir trouve son champ privilégié d'exercice dans la sphère politique, dans la mesure où le pouvoir y est animé par le désir d'absolu. C'est la marque de l'absolu déposée sur le pouvoir qui affole en quelque sorte l'imaginaire, l'entraînant sur la voie du fantastique : à défaut d'infini effectif et lui tenant lieu, « l'absolu imaginaire du monarque ». Le roi n'est vraiment roi, c'est-à-dire monarque, que dans des images qui lui confèrent une présence réputée réelle.

Ce sont donc les images du monarque qui lui confèrent son réel statut : absolu et infini. Ces deux qualités ne pouvant être effectives dans le monde empirique, elles le seront dans celui des images. En effet, les images ont le pouvoir de fixer dans le temps et sont porteuses de dénnotations selon les procédés et codes utilisés pour leur création. Ces dénnotations influencent l'interprétation et expriment ainsi pour les individus qui les regardent certaines valeurs.

Paul Ricoeur illustre son propos, toujours à partir de Louis Marin [15, pp. 348-349], avec l'exemple de la médaille du roi Louis XIV. Louis XIV avait fait faire une médaille en or le représentant.

La médaille est le procédé le plus remarquable de représentation iconique capable de simuler la visibilité et par surcroît la lisibilité, tant elle donne à raconter en donnant à voir. A la différence de l'enluminure qui illustre un texte, ou même de la tapisserie qui le plus souvent ne représente qu'un instant d'histoire, la médaille est un portrait qui, comme l'hypotypose, offre un abrégé en tableau. En donnant à voir le portrait du roi dans une inscription spécifique, une gravure dans le métal, la médaille dépeint, par la vertu de l'or et de sa brillance, l'éclat de la gloire. En outre, la médaille comme une monnaie, peut être montrée, touchée, échangée. Mais surtout, à la faveur de la dureté et de la durée du métal, elle fonde une permanence de mémoire, en transformant l'éclat passager des l'exploit en gloire perpétuelle.

Ainsi l'image peut dire des choses qui dépassent la réalité et qui dépassent aussi le texte écrit. Par ce qu'elle montre, elle raconte. Echafaudage de valeurs et de croyances, l'image a un pouvoir sur ceux qui la regardent, celui de raconter une histoire. Mais elle sert aussi à raconter l'histoire : la vraie comme la fausse. Ainsi la médaille nous raconte-t-elle le pouvoir de Louis XIV mais aussi et peut-être surtout sa volonté de pouvoir.

3.1.2 Mensonges et vérités : les images de la première guerre mondiale

Dans son ouvrage *Les images qui mentent : histoire du visuel au XXème siècle*, Laurent Gervereau [17] analyse un autre exemple historique d'utilisation de l'image : celui de la première guerre mondiale. Il voit dans cette période deux usages de l'image : d'abord un usage de propagande puis un usage démonstratif.

Ainsi, il explique qu'au début de la guerre, en 1914, les affiches ont connu un renouveau dans leur usage. Alors qu'elle était jusqu'alors presque exclusivement réservée aux publicitaires, elle devient un outil des gouvernants et des sociétés commerciales pour soutenir l'effort d'engagement dans toute l'Europe. L'affiche donne ainsi à voir l'image de la mobilisation. Mais le phénomène ne se limite pas aux affiches et ce sont toutes sortes d'images qui paraissent dans le but d'encourager la mobilisation. Laurent Gervereau écrit [17, p. 91] :

1914 forme donc la vraie date de création de ce qui deviendra la propagande par l'image. 1914 est un temps de *figuration de la guerre*. Une pareille figuration a un sens. Au-delà des lazzis rétrospectifs sur le côté futile et parfois volage de pareilles images, elles « parlent » du début du conflit, d'enthousiasmes, d'espoirs. De victoire, de guerre courte. Elles témoignent d'une mobilisation spontanée, enthousiaste, commerciale (jusqu'aux assiettes et à la bimbeloterie, en passant par les cartes postales).

Puis, en 1915, les images deviennent images de démonstration, de preuve face aux atrocités de l'adversaire. Elles sont utilisées par les Alliés comme témoignages des actions non respectueuses du Droit menées par les Allemands. Laurent Gervereau explique que différentes affaires dans lesquelles l'armée allemande aurait outrepassé ses droits ont ainsi été représentées par de nombreuses images dans le but de montrer la vérité des abominations allemandes. L'auteur écrit [17, p. 97] :

Toutes les guerres postérieures se voudront des guerres du Droit. Elles se fonderont sur le rejet de l'adversaire, ne respectant pas les « lois de la guerre ». Elles démontreront les atrocités commises par lui et chercheront à encenser les martyrs. Les images serviront à canoniser et à diaboliser. A cet égard, 1915 demeure une date essentielle, car montrer, c'est démontrer. Les images disent toujours la vérité.

Entre mensonges et vérités, les images délivrent un message sur une situation historique. Notre histoire est donc en partie écrite par des images. Ces images qui font partie de l'histoire et qui nous la rapportent participent dès lors à l'élaboration de notre mémoire. En effet, n'avons-nous pas intégré à notre mémoire les images de poilus dans les tranchées ou celles des rescapés des camps de concentration de la seconde guerre mondiale lors de leur libération ? Certainement ces images nous laissent même plus de traces que les documents écrits que nous avons pu lire. Nous les intégrons à nos souvenirs collectifs. Nous commençons à voir comment mémoire et images fonctionnent ensemble, ce qui nous permettra de comprendre comment ce fonctionnement a lieu dans le monde professionnel.

3.2 Les images comme traces du passé

Les images semblent donc se conserver dans notre mémoire, telles des empreintes du passé, ou plutôt telles des empreintes d'un certain discours sur le passé.

Souvent utilisées comme témoignages d'une situation, les images se veulent outil de vérité, d'authenticité. On accorde aux images le pouvoir de nous rapporter ce qui s'est passé ou ce qui se passe en un lieu où nous ne sommes pas. Ainsi elles nous montrent comment les gens s'habillent dans tel ou tel pays ou à telle ou telle époque. Elles peuvent alors être utiles à l'historien ou à l'anthropologue.

Mais au-delà d'un souci individuel de savoir, les images répondent aussi au besoin d'une société de se référer à des images qui lui rappellent ses valeurs. Ainsi les images des attentats du 11 septembre 2001 fédèrent les sociétés occidentales autour des valeurs de bien et de mal, de juste et d'injuste, de dignité et de barbarie, etc.

Au-delà de l'aspect fédérateur dans le présent, les images se conservent et témoignent aux générations suivantes d'une histoire. Ainsi elles poursuivent leur travail unificateur en entretenant un lien étroit avec la mémoire. On peut transmettre

des images en disant « c'était comme ça ». Cela satisfait la curiosité de l'interlocuteur mais la tromperie est possible. Une image se construit et avec elle la mémoire. En effet, il est facile d'introduire des images dans la mémoire pour la façonner et ce serait même de la sorte qu'elle fonctionnerait si l'on reprend les thèses d'Halbwachs.

On comprend dès lors, et suite aux analyses présentées dans cette première partie, les intérêts que peuvent représenter dans une entreprise la conservation et la gestion d'images. Rapportant la véritable histoire de l'entreprise ou aidant à en construire une, peut-être parfois un peu des deux, elles peuvent se montrer être un outil majeur dans le positionnement identitaire et stratégique de l'entreprise en lui offrant une mémoire vivante.

Deuxième partie :
Analyse de la situation au Mouvement
Français pour le Planning Familial

1 Présentation du contexte

1.1 Le MFPPF, une association et une histoire

Afin de comprendre quelle place les images jouent dans la mémoire du MFPPF et comment ces images sont gérées dans cette structure, observons dans un premier temps ce qu'est cette association.

1.1.1 Les principes de base des associations

La loi de 1901 définit l'association comme la « convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. » Voyons de plus près ce que signifie cette définition.

Il est précisé que l'association est un groupement. Elle est le fruit de la volonté de plusieurs personnes.

Elle est permanente. Elle est donc créée avec un objectif de pérennité allant éventuellement au-delà de la période où les associés de départ sont collectivement réunis. C'est donc bien la volonté qui donne son essence à l'association, au-delà des personnes.

Le but de l'association ne doit pas être le partage de bénéfices. On ne crée pas une association pour s'enrichir. Comme l'écrivent Charles Debbasch et Jacques Bourdon dans leur ouvrage *Les Associations* [19, p. 37] :

Ce but spécifique des associations a toujours inquiété les pouvoirs publics. Les associations poursuivent une action qui s'apparente à celle de l'Etat et des collectivités territoriales ; elles gèrent des intérêts collectifs et leur finalité n'est pas lucrative. C'est pourquoi la reconnaissance de la liberté d'association est postérieure à celle de la licéité des sociétés et que la capacité des associations est plus réduite que celle des sociétés.

Les associations jouent donc un rôle important dans la société, pouvant aller jusqu'à se substituer à l'Etat. Ainsi peut-être ont-elles bien souvent la volonté de

combler un manque ou une défaillance de ce dernier dans un domaine. C'est ce qui, bien sûr, fait des associations, dans certains cas et dans une certaine mesure, un objet de méfiance des pouvoirs publics. Ce point aura son importance dans le cas du Planning Familial.

Cela nous conduit à évoquer le principe de la liberté d'association. En effet, aucune intervention préalable de l'Etat n'est nécessaire pour constituer une association. Mais la loi stipule toutefois que la capacité juridique des associations dépend d'une déclaration : « les associations pourront se former librement sans autorisation ni déclaration mais elle ne jouiront de la capacité juridique que si elles se sont conformées aux dispositions de l'article 5 ». Ce dernier prévoit que l'association doit être rendue publique par ses fondateurs : une déclaration doit être faite à la préfecture ou la sous-préfecture. Cette déclaration mentionne le titre et l'objectif de l'association, le siège de ses établissements, les noms, dates et lieux de naissance, professions, domiciles, nationalités et fonctions de ceux qui administrent l'association. L'autorité préfectorale délivre ensuite un récépissé qui ne fait qu'acter le constat par elle de l'accomplissement matériel de la déclaration. Les associations non déclarées sont licites mais n'ont pas la personnalité morale, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent ni contracter ni emprunter ni recevoir des subventions ni posséder des immeubles.

Il existe des exceptions à cette règle, dont une qui nous intéresse particulièrement : le cas des associations déclarées d'utilité publique. La reconnaissance d'utilité publique permet à l'association d'avoir une plus grande personnalité juridique mais limite sa liberté d'association. L'Etat contrôle alors le but de l'association, l'ampleur de son action, le nombre de ses adhérents, ses ressources et son ancienneté. Le MFPP n'a jamais souhaité être reconnu d'utilité publique jusqu'à cette année (2006) où la demande vient d'être déposée.

A la liberté d'association vient s'ajouter la liberté statutaire. Les statuts fixent les éléments essentiels de la personne morale associative : le nom, l'objet et le siège social de l'association. Ils constituent la charte de l'institution et en fixent les règles essentielles.

L'association est donc un type d'organisation basé sur les notions de liberté et d'indépendance au service d'une cause ou d'une volonté partagée par les associés. Le Mouvement Français pour le Planning Familial, en tant qu'association, répond donc à ces principes.

1.1.2 L'organisation et le fonctionnement général du Planning Familial

Le MFPPF est une association loi 1901 créée en 1956. Elle réunit aujourd'hui 70 associations départementales autonomes en une confédération et 5000 adhérents. Comme toute association, elle est constituée d'un bureau. Elle comprend également de nombreux bénévoles. Des salariés y travaillent dans les associations départementales et à la confédération.

Les activités du Planning Familial sont l'information, l'écoute, le conseil le soutien et la formation dans le domaine des droits des femmes, notamment en matière de « santé sexuelle et reproductive ». Ces activités sont menées en France et le MFPPF mène également de nombreuses actions de soutien à la planification familiale et aux droits des femmes à l'étranger.

Ainsi, dans les associations départementales, des conseillères, bénévoles ou salariées ayant reçu une formation spécifique, et des médecins accueillent des personnes en demande d'information et d'aide sur la sexualité, la contraception, l'avortement ou encore la grossesse et la maternité.

La confédération, située à Paris, est le siège de l'association et rassemble le pôle administratif ainsi que le centre de documentation. Toutes les personnes travaillant à la confédération sont des salariés.

Douze personnes travaillent à la confédération : la directrice technique et administrative ; la directrice politique ; une secrétaire ; une gestionnaire des adhésions ; un comptable ; trois documentalistes; une webmestre ; une coordinatrice des relations internationales, une personne chargée d'expédier les commandes et le courrier et une personne chargée de l'entretien des locaux.

Financièrement, 30% du budget provient de ressources propres et 70% de subventions publiques.

Etant donné la complexité de la structure du fait de sa double organisation, organisation associative confédérale et organisation du siège de la confédération, voici deux organigrammes : un, général, de l'association, et un du siège de la confédération.

1.1.2.1 Organigramme du Planning Familial

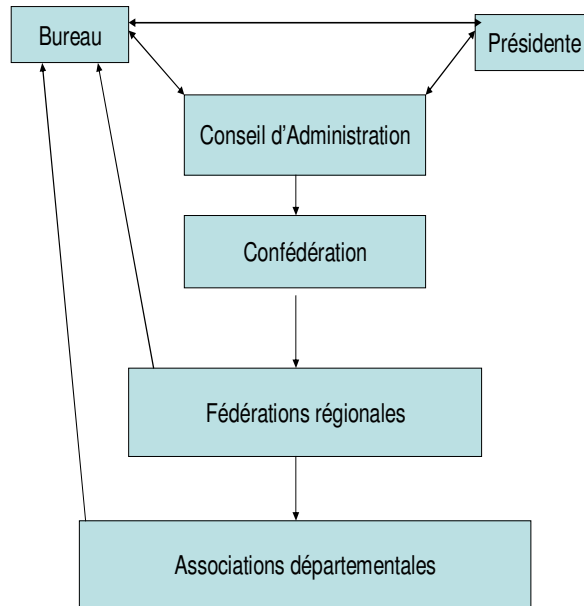


Figure 1 : organigramme du Planning Familial

Le Bureau de l'association et la Présidente représentent les pôles de décision. Le Conseil d'Administration les élit. La confédération applique les décisions politiques et communicationnelles et assure la comptabilité. Les fédérations régionales jouent un rôle assez faible et représentent le MFPP régionalement. Les associations départementales sont des centres d'accueil et regroupent des acteurs de terrain.

1.1.2.2 Organigramme de la confédération

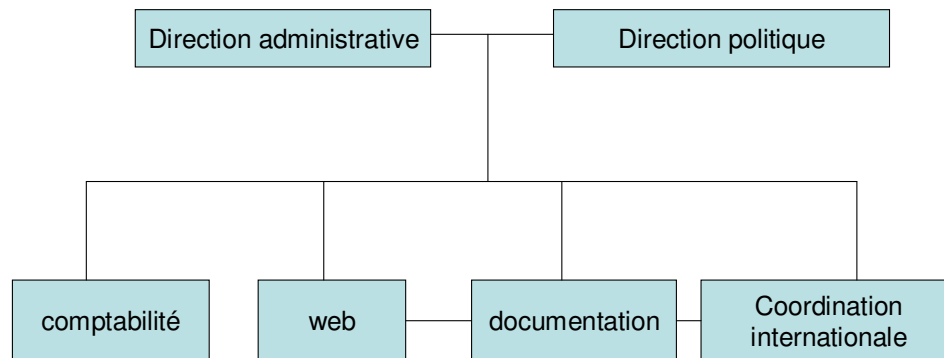


Figure 2 : organigramme de la confédération

1.1.3 L'histoire du Planning Familial

Le Mouvement français pour le Planning Familial est né en 1956 sous le nom « Maternité Heureuse » avec pour volonté initiatrice celle de venir en aide aux femmes victimes de grossesses non désirées et de faire évoluer la loi sur les questions de contraception et d'avortement. L'avortement est alors toujours un délit en France et la publicité pour les moyens de contraception est interdite. Nous avons là la volonté de base de cette association. Les associés sont alors surtout des médecins conscients de la nécessité de faire évoluer la société quant au contrôle des naissances.

Le MFPPF est membre d'un réseau international extrêmement important : l'IPPF (International Planned Parenthood Federation). Cette organisation relie les associations autonomes de Planning Familial de 180 pays. C'est la plus grande organisation au monde s'occupant de planification familiale.

Dans le cadre de ses activités internationales, le MFPPF a notamment participé aux conférences sur le développement au Caire en septembre 1994 et à Pékin en septembre 1995.

1.1.3.1 Repères chronologiques sur l'histoire du Planning Familial (chronologie réalisée à partir de la brochure du MFPPF)

1956	Création de l'association « Maternité Heureuse »
1960	L'association prend le nom de Mouvement Français pour le Planning Familial
1961	Premiers centres d'accueil sur la contraception et la sexualité
1967	Loi Neuwirth autorisant la fabrication, l'importation et la délivrance de contraceptifs sur prescription.
1973	Congrès : Engagement en faveur de la législation de l'avortement en France. Organisation de voyages en Angleterre pour les femmes désirant avorter. Pratique d'avortements clandestins dans les centres d'accueil du MFPPF. Participation à la création du MLAC (Mouvement de Libération de l'Avortement et de la Contraception)
1975	Loi Veil autorisant la pratique de l'IVG avant la 10^{ème} semaine de grossesse.
1978	Colloque international sur l'IVG
1982	Loi Roudy. Remboursement de l'avortement.
1983	Formations-relais. Engagement contre les discriminations et les violences.
1987	Animations et formations de professionnels aux risques liés au SIDA et aux IST.
1991	Colloque européen sur la contraception et l'avortement
1998	Organisation d'un Forum sur la pilule abortive.
2001	Journée d'étude sur la bioéthique. Université d'été sur « Genre et sexualité » Allongement des délais pour l'IVG à 12 semaines.
2002	Mobilisation pour la défense de l'accouchement sous X.
2004	Organisation d'un colloque sur les mariages forcés.
2005	Manifestation pour l'anniversaire des 30 ans de la loi Veil
2006	Célébration du cinquantenaire du Mouvement Français pour le Planning Familial.

Tableau 1 : chronologie du MFPPF

1.1.4 La volonté de sauvegarder une mémoire

Fort d'une identité riche et marquée, le MFPPF exprime le désir de conserver cette identité par le biais de la conservation d'une mémoire. En effet, les actions menées par l'association au cours de son histoire en font une institution symbolique de la lutte des femmes et du féminisme en France. Elle a donc besoin de se raccrocher à cette histoire pour s'affirmer comme institution faisant toujours référence dans ce domaine.

La célébration des 50 ans du MFPPF cette année a été l'occasion de réveiller cette mémoire. Pour réaliser les expositions et autres manifestations liées à cet événement, le MFPPF a cherché dans ses archives et a recherché des témoignages. Un livre a été publié, *Liberté, sexualités, féminisme* [20], pour raconter cette histoire. Egalement, un projet intitulé « Histoires de femmes » a été lancé. Il s'agit de recueillir des témoignages racontant l'histoire des luttes des femmes. Il est possible de contribuer à ce projet sur le site Web du MFPPF. Les témoignages sont classés par grande période et par régions. Des photos les accompagnent.

Peut-être en quête d'identité ou tout du moins ressentant le besoin de raviver la sienne, le Planning Familial essaye ainsi de renouer avec son histoire, d'impulser une mémoire à la génération actuelle de militant(e)s.

1.2 Le MFPPF, une association et des images : la volonté de monter l'iconothèque

1.2.1 La naissance du projet

Dans le contexte de recherche de la mémoire du MFPPF, le centre de documentation de l'association a formé le projet de monter une iconothèque. En effet, en cherchant à illustrer l'histoire du Planning Familial soit pour des articles de presse soit pour le livre *Liberté, sexualités, féminisme* [20], les documentalistes se sont rendues compte d'une part que l'association possédait une grande quantité d'images et d'autre part que ces images non traitées étaient difficilement exploitables

et qu'ainsi elles étaient vouées à être perdues. Ce constat a mobilisé le centre de documentation autour du projet de mise en place d'une iconothèque afin de ne pas laisser échapper ces images qui racontent l'histoire du Planning Familial.

1.2.2 Quelles images ?

Les images qui composeront l'iconothèque sont variées. On trouve des photographies couleurs et noir et blanc, aussi bien sous forme de tirages que de négatifs ou de diapositives, et des dessins réalisés pour le MFPF par des dessinateurs pour illustrer des articles ou des brochures.

La partie la plus riche, et peut-être la plus intéressante, du fonds est celle composée des photos. Celles-ci ont été prises, dans la plupart des cas, par des militantes lors d'événements dans lesquels le Planning Familial était impliqué. Ce sont donc des photos à la fois personnelles et collectives.

2 Analyse de l'existant

2.1 Le centre de documentation et son fonctionnement

2.1.1 Le cadre général

Le centre de documentation du MFPP existe depuis 1961. Il est au service du public extérieur, de la direction du MFPP et des membres du MFPP, bénévoles ou salariés.

Il possède 10 000 ouvrages, 160 titres de périodiques, des affiches françaises et étrangères, 280 titres de vidéo, du matériel pédagogique. Il propose également des dossiers de presse classés par thèmes depuis 1961.

Le centre de documentation fait également office de service de communication dans la mesure où il rédige les brochures et prend en charge leur édition.

Deux documentalistes travaillent à plein temps. Une troisième documentaliste, en charge de la documentation internationale, travaille à mi-temps.

2.1.2 Les outils documentaires

2.1.2.1 Le plan de classement et le thésaurus

Un plan de classement existe ainsi qu'un thésaurus. Ils ont tous deux été établis par les documentalistes du Planning Familial en fonction des besoins liés aux types de documents traités et aux thèmes spécifiques à la documentation du Planning Familial.

Le thésaurus sert à l'indexation de l'intégralité du fonds.

Le plan de classement comme le thésaurus permettent un classement par thème, suivant les problématiques du MFPP.

Grandes catégories du plan de classement :

- Femme
- Contraception
- Avortement
- Sexualité
- Violence
- Jeunesse
- Famille
- Vie sociale
- Médecine

2.1.2.2 Le système informatique

2.1.2.2.1 La base de données

Le fonds documentaire est traité sous Alexandrie.

Les bases existantes sont :

- affiches
- articles
- mémoires
- ouvrages
- vidéo

Il existe ainsi un masque de saisie par type de document.

Dans chacune d'elles, les notices comportent le titre, la date, la cote, la référence, l'auteur, le résumé. D'autres champs spécifiques sont aussi proposés en fonction du type de document.

2.1.2.2.2 Le site Web

Le MFPPF entretient un site Web qui informe le public sur ses activités. Une partie de ce site est consacrée au centre de documentation. On y trouve notamment les dernières acquisitions et le catalogue en ligne. Ainsi, la base de données est

transférée sur le Web et accessible par les utilisateurs depuis l'extérieur du centre de documentation.

2.1.2.2.3 Le serveur

La confédération de l'association travaille avec un serveur de fichiers. Cela permet le stockage et le partage de documents. Chaque membre de la confédération a une partition sur le serveur et peut y déposer les documents qu'ils désirent.

2.1.3 Les modalités de recherche

Les recherches se font essentiellement à partir de la base de données. Il existe trois niveaux de recherche possibles :

- niveau 1 : titre, auteur, référence, descripteurs
- niveau 2 : tous les champs peuvent servir de critères de recherche
- niveau 3 : équation

Il est également possible de chercher directement des ouvrages en rayon à l'aide du plan de classement.

Les articles de presse sont rangés dans des boîtes d'archives sur lesquelles sont notés les thèmes et sous thèmes des articles qu'elles contiennent. Il est donc possible de chercher directement des articles par ce biais.

2.2 Le fonds iconographique

2.2.1 Nature du fonds

2.2.1.1 Les photographies sous forme de tirages papier ou numérisées

Le fonds d'images est essentiellement composé de photographies datant de 1943 à aujourd'hui. Les photos numériques disponibles sur le serveur datent des années 2000.

Les photos représentent surtout des événements auxquels le MFPP a participé et des événements internes au MFPP. Beaucoup de personnalités de la vie et de l'histoire du MFPP y sont représentées.

Une partie du fonds est aussi consacrée aux activités du MFPP à l'étranger.

Enfin, une petite partie, assez ancienne, représente des contraceptifs.

2.2.1.2 Les diapositives

Une grande partie représente des contraceptifs et des schémas sur la reproduction.

Les autres datent de 1980 – 1981 et ont été prises lors d'événements festifs.

2.2.1.3 Les dessins

Les dessins sont des dessins de presse pour la grande majorité. A caractère humoristique, ils illustrent des événements ou des problématiques d'actualité.

2.2.2 Volume du fonds

Après un regroupement des différentes images, il a été possible de faire une estimation approximative du volume du fonds iconographique.

2.2.2.1 Les photographies

Environ 2000 photos sur tout type de support (tirages papier, négatifs, diapositives et numériques). Une très grande partie du fonds de photographies est composée de photos prises lors d'événements ou manifestations auxquels a participé le Planning Familial (environ 1700).

2.2.2.2 Les dessins

On dénombre à peu près 550 dessins sous forme numérique ou papier.

2.2.3 Etat de conservation

Type de document	localisation	état
Photos papier	Enveloppes ou pochettes en papier	bon
Photos numériques	Serveur ou dossiers informatiques personnels	
Diapositives	Boîtes en plastique	Les plus anciennes (années 1970) sont abîmées
Dessins	Serveur	

2.2.4 Classement existant

Certaines **photos papier** ont été classées dans des pochettes par année ou par thème. Les autres sont éparpillées.

Les **photos numériques** sur le serveur sont classées par événement dans 45 dossiers différents. Les autres sont dans des fichiers personnels.

Les **diapositives** ne sont pas classées.

Les **dessins** sont classés par grand thème correspondant approximativement aux grands thèmes du plan de classement (29 dossiers).

2.2.5 Formats existant

On trouve différentes tailles pour **les photos papier** :

- 10 / 10 cm
- 12, 5 / 8, 5 cm
- 13, 5 / 9, 5 cm
- 17, 5 / 12, 5 cm
- 15, 5 / 10 cm
- 18 / 24 cm
- 24, 5 / 29, 5 cm

Les photos numériques enregistrées sur le serveur ont généralement une résolution de 300 pixels / pouce et une taille de 300 à 400 ko.

Les dessins pèsent entre 2 et 6 Mo et sont au format JPEG.

2.2.6 Sources, origines des documents

Des documents proviennent de dons de militantes du MFPPF.

Des photos ont été prises par des membres de la confédération lors d'événements dans le but d'alimenter le fonds.

Les diapositives représentant des contraceptifs semblent avoir été réalisées dans un but pédagogique.

D'une manière générale, les photos du fonds sont des productions internes au MFPPF.

Les dessins sont généralement des illustrations de presse ou des productions à destination de brochures ou dépliants d'information du MFPPF.

Une collaboration avec des associations étrangères membres de l'IPPF dans le cadre de la collecte d'images pourrait être intéressante et pertinente mais n'est actuellement pas réalisée. Cela pourrait permettre la constitution d'un fonds d'images international sur les combats des femmes.

2.2.7 Domaines couverts

Les images représentent des événements auxquels le MFPPF a participé, des événements internes au MFPPF (fêtes, réunions...), des outils de contraception (plaquettes de pilule, stérilets, préservatifs...).

Plus spécifiquement, les dessins sont généralement à caractère humoristique et font référence à des événements ou problématiques contemporains de leur réalisation.

2.2.8 Accès aux images

Avant mise en place de l'icnothèque, les documents iconographiques étaient accessibles soit dans les pochettes qui ont été réalisées, soit sur le serveur où des photos sont classées par événement dans 45 dossiers différents, soit dans les dossiers informatiques personnels de chacun.

Sinon, l'accès se faisait de mémoire lorsque l'on se souvenait avoir rangé telle image à un endroit précis.

2.2.9 Quelques exemples de photos



La Maternité heureuse en 1968.



Manifestation de nuit à Paris en 1979 contre les violences faites aux femmes.



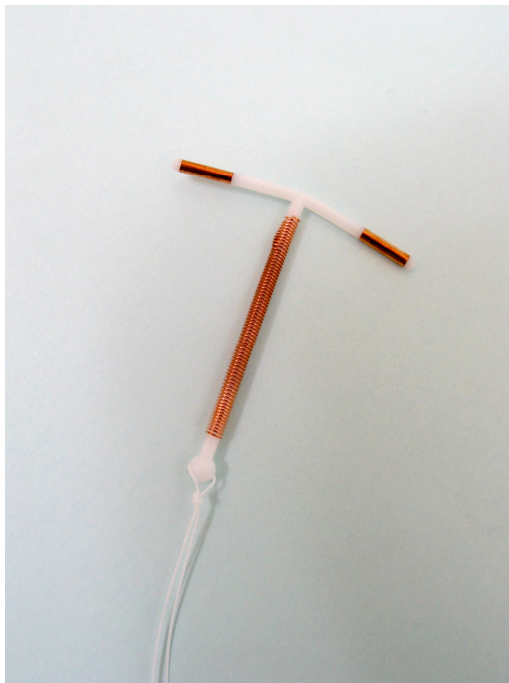
Formation organisée par le MFPP à Madagascar en 2004 (présentation du préservatif féminin).



Congrès du MFPP à la Mutualité en mars 2006.



Anneau contraceptif pour la brochure sur les contraceptifs, 2006.



Stérilet pour la brochure sur les contraceptifs, 2006.

3 Analyse des acteurs

3.1 Du côté du Planning Familial

3.1.1 La production des images

Les images sont produites ou bien par des membres du MFPPF ou bien, dans des cas beaucoup moins nombreux, par des photographes et dessinateurs professionnels.

3.1.2 Le traitement des documents

Les images sont gérées par le centre de documentation : deux documentalistes à temps plein et une à mi-temps. Ainsi, il a été décidé, depuis que la volonté de monter l'icône thèque a été formulée, que toutes les images produites devaient être transmises au centre de documentation.

La webmestre participe à la gestion des images numériques. Elle en conserve une partie dans sa partition sur le serveur et en a classé quelques unes par groupes thématiques.

3.2 Le public, les utilisateurs

Les publics consultant les images du MFPPF sont :

- des membres du MFPPF ;
- des conseillères du MFPPF pour préparer leurs animations ;
- des journalistes pour illustrer leurs articles ou leurs ouvrages ;
- des chercheurs (historiens, sociologues, anthropologues...) ;
- des lycéens et étudiants pour des exposés.

Le public est ainsi plutôt varié mais le type d'information recherché reste assez spécifique et donc les recherches présentent des similitudes même avec des utilisateurs différents.

Un point commun à ces utilisateurs et qu'il est nécessaire de prendre en compte est qu'ils sont tous plutôt capables de mener des recherches seuls assez rapidement après qu'une documentaliste leur ait montré la marche à suivre.

Aussi, on peut noter qu'ils consultent tous la documentation du Planning Familial dans un objectif professionnel ou scolaire, extrêmement rarement, voire jamais, par curiosité ou dans le cadre d'un loisir. Ils recherchent donc des informations précises, pertinentes et valides.

3.3 Types d'informations consultées

Les principales informations par le moyen des images sont les suivantes.

Les utilisateurs de l'iconothèque consulteront dans le but de trouver **des images illustrant une manifestation interne au MFPF ou à laquelle le MFPF aurait participé.**

Ils rechercheront également **des photos sur lesquelles sont représentées certaines personnalités du MFPF.**

Enfin, **des images de contraceptifs** sont recherchées pour des animations pédagogiques.

4 Analyse des besoins et des moyens

4.1 Les besoins

4.1.1 La recherche et la consultation

Les documentalistes aident les visiteurs dans leurs recherches : manipulation de la base de données et du plan de classement.

La consultation de la base de données est possible sur place (au centre de documentation) et en ligne.

La consultation des documents primaires est possible uniquement sur place et avec l'accord d'une des trois documentalistes.

Il conviendra donc de conserver la même organisation pour la recherche dans le fonds iconographique. La mise en ligne des images est à prévoir.

4.1.2 Les gestionnaires du système

Les gestionnaires du système informatique comme de l'ensemble du fonds sont les trois documentalistes. Ce point a son importance dans la mise en place de l'iconothèque : chacune des documentalistes doit pouvoir accéder facilement au fonds et à la base de données.

4.1.3 Rangement physique et classement

Les images devront être classées, rangées et indexées, quel que soit leur support et leur format.

Les images doivent être cotées afin de pouvoir les retrouver.

Un légendage et un référencement semblent nécessaires.

Pour l'indexation, une liste de vocabulaire est indispensable.

4.1.4 La numérisation des images

Des règles sont à prévoir concernant les images numériques. Des normes quant au poids des fichiers et de la taille des images sont nécessaires.

4.1.5 La base de données

Le masque de saisie sur la base de données devra permettre la mention de l'indexation, du lieu où se situent les documents primaires, les droits d'utilisation des images, le format, la date et la cote.

4.1.6 La diffusion des images

L'objectif du centre de documentation du Planning familial est de rendre visible et exploitable ses images. Il est donc indispensable que les images soient transmissibles facilement, notamment par mail, et soient visibles. Le catalogue du centre de documentation est accessible sur le site Web du MFPPF ; il conviendra que la base d'images y soit également présente.

4.1.7 La conservation des images

Il est important de penser à des modes de conservation des images selon leur support ; ce sont des documents fragiles et périssables, aussi bien sous forme papier que sous forme numérique.

4.1.8 Le droit à l'image

Il est nécessaire de penser aux contraintes liées au droit à l'image. Ces contraintes peuvent engendrer des besoins.

La jurisprudence affirme de façon constante que « toute personne a sur son image et sur l'utilisation qui en est faite un droit exclusif et peut s'opposer à sa diffusion sans son autorisation » (CA Paris, 1^{ère} chambre B, 19 juin 1998).

Sur le plan civil, l'article 9 du Code civil sur l'atteinte à la vie privée prévoit que chacun a droit au respect de sa vie privée.

Il est donc nécessaire de demander une autorisation écrite aux personnes présentes sur l'image avant la diffusion de celle-ci. Pour être valable, l'autorisation doit avoir été donnée dans un délai raisonnable ; elle doit être considérée comme caduque si elle est tellement ancienne que la situation personnelle des intéressés s'est modifiée entre temps.

L'autorisation donnée par une personne à la publication de son image doit être interprétée strictement et ne peut excéder les limites de l'utilisation envisagée.

L'article 226-1 du Code pénal punit « le fait, au moyen d'un procédé quelconque, volontairement de porter atteinte à l'intimité de la vie privée d'autrui [...], en fixant, enregistrant ou transmettant, sans le consentement de celle-ci, l'image d'une personne se trouvant dans un lieu privé ».

4.2 Moyens et contraintes

4.2.1 Contraintes techniques

4.2.1.1 Contraintes informatiques

Les documents seront saisis avec le logiciel Alexandria.

4.2.1.2 Les locaux

L'espace est restreint pour le rangement des documents primaires.

4.2.2 Contraintes humaines

Une personne travaille à la mise en place de l'icnothèque.

Deux personnes et demie travailleront à la gestion de la base et à son alimentation

4.2.3 Contraintes financières

L'association n'est pas en mesure d'ajouter de l'argent au budget alloué au centre de documentation.

4.2.4 Contraintes temporelles

Une période de 8 semaines est prévue pour la mise en place des bases de l'icnothèque : cahier des charges, prévision de l'indexation, du classement, du rangement, création d'une base de données ou d'un nouveau masque de saisie sous Alexandrie.

Troisième partie :
La mise en œuvre ; pour une
valorisation du fonds d'images au
service de la mémoire

1 Méthode utilisée pour le démarrage du projet

1.1 Les entretiens

Dans un premier temps, afin d'acquérir des connaissances sur la mise en place des iconothèques et surtout pour bénéficier d'informations pratiques sur le sujet, nous sommes passées par une phase de récolte d'informations. Cela s'est traduit par des recherches dans des ouvrages mais aussi par des entretiens avec des professionnels dont l'expérience et les activités se rapprochaient de ce que nous souhaitions faire au Planning Familial.

1.1.1 Un entretien avec le responsable de la photothèque du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

La démarche a consisté à d'abord chercher à rencontrer des professionnels de la documentation travaillant avec un fonds d'images. Dans ce contexte, la première étape a été de chercher ce type de personne parmi des collègues de notre connaissance afin d'établir le contact facilement. C'est ainsi que nous avons contacté la photothèque du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche car un autre élève de l'INTD y effectuait son stage. Il a ainsi été possible de poser d'abord des questions à cette personne pour connaître le fonctionnement global de la photothèque puis d'interroger le responsable de la photothèque sur des points plus techniques et sur l'historique du processus suivi pour la gestion de la structure.

Cet entretien s'est déroulé à partir d'un guide d'entretien préparé par nos soins au préalable. Celui-ci était assez ouvert et portait sur les grandes questions suivantes :

- Le classement
- La cotation
- L'indexation
- Le mode de rangement
- La conservation
- La numérisation
- La recherche

Le mode de cotation choisi nous a été utile. En effet, il s'agissait d'un type de classement assez similaire aux problématiques du MFPPF, à savoir par événement. Les séries de photos du Ministère de l'agriculture et de la pêche sont des reportages réalisés par des photographes et ensuite classés d'abord par date. Les images du MFPPF représentent des événements et donc demandent le même type de classement.

Egalement, des informations sur le choix du logiciel de la base de données étaient pertinentes. Ainsi, un logiciel a été suggéré par le responsable de la photothèque. Il ne s'agit pas de celui utilisé au Ministère de l'agriculture mais d'un logiciel peu coûteux et offrant de nombreuses facilités pour le traitement des images : Kalimages. Cela a donc ouvert une piste pour la réflexion au MFPPF sur le choix du logiciel.

1.1.2 Un entretien avec la responsable de la photothèque d'Air France

Dans le but d'obtenir d'autres informations et d'élargir encore nos réflexions, nous avons cherché à rencontrer un autre professionnel de la documentation iconographique. Pour ce faire, nous sommes passés par l'association des professionnels de la documentation, l'ADBS, qui contient des groupes sectoriels dont un sur l'audiovisuel. Il est ensuite possible d'accéder à l'annuaire des membres de ce groupe et donc de les contacter.

Par ce moyen, nous avons contacté un certain nombre de professionnels. Une personne a répondu positivement à notre demande et a accepté de nous recevoir pour un entretien : la responsable de la photothèque d'Air France.

L'entretien s'est déroulé sur le même mode que celui avec le responsable de la photothèque du Ministère de l'agriculture. Mais cette fois-ci les similitudes entre la photothèque que nous visitons et les possibilités et objectifs du MFPPF étaient peu nombreuses. Air France est bien plus riche que le Planning Familial d'une part et d'autre part le fonds de photos sert un but de communication immédiate plus qu'un but historique.

Cependant, l'entretien a justement permis, par contraste, de bien identifier ce but qui était celui du MFPPF.

1.1.3 Un entretien avec un consultant en numérisation

Enfin, pour progresser dans la préparation du projet, un entretien a été organisé avec un consultant en numérisation, spécialiste de la numérisation de fonds d'images. Cette personne intervient lors de formation à l'ADBS et a participé à la Journée de l'INTD en juin 2006. Elle a répondu gratuitement à nos questions.

En effet, nous avons besoin d'informations pratiques sur les règles de la numérisation d'images pour uniformiser le fonds d'images numériques du MFPPF et numériser certaines images qui ne l'étaient pas déjà. Nos questions concernaient donc la résolution à prévoir ainsi que les poids de fichiers pour obtenir des images numériques qui puissent être utilisées ensuite selon les besoins du MFPPF, c'est-à-dire qu'elles soient imprimables, éditables sur le Web et transmissibles assez facilement par mail.

Le consultant a répondu à ces questions et nous a permis de gagner beaucoup de temps par rapport à si nous avions dû trouver ces informations dans des ouvrages, parfois moins clairs.

Ces entretiens se sont donc avérés très utiles à la mise en route du projet. Ils ont ouvert des perspectives et permis un gain de temps important. Les entretiens permettent d'éviter certaines erreurs. Le partage de compétences est extrêmement efficace dans la mise en place de projets importants ; nous avons pu le vérifier.

1.2 Le cahier des charges fonctionnel

Autre point méthodologique nécessaire à la bonne marche d'un projet : le cahier des charges fonctionnel. Les grandes lignes du projet étaient définies dès le départ mais il était important que tout soit parfaitement clair pour tous les membres du centre de documentation et pour la personne en charge de la mise en place de l'iconothèque. Pour qu'il n'y ait aucun malentendu et aucun oubli, il a fallu rédiger un cahier des charges fonctionnel.

Celui-ci a rassemblé les besoins essentiels du centre de documentation dans le cadre de la mise en place de l'iconothèque en tenant compte de ses moyens. Il a été fort utile notamment ensuite pour le choix du logiciel pour la création de la base de données et pour le traitement des images (champs de la grille de saisie, légendage).

En effet, il a été exprimé lors de la rédaction du cahier des charges que les documentalistes bénéficieraient d'un temps relativement restreint pour le traitement des images étant donné la quantité de leurs autres activités.

Il a aussi été mentionné que les trois documentalistes devraient avoir accès facilement à la base de données des images puisqu'elles seraient toutes amenées à la consulter et à faire des recherches dessus.

Ces deux points ont été, par exemple, essentiels dans les choix qui ont suivi.

Bien entendu, la rédaction du cahier des charges fonctionnel s'est faite sur la base d'entretiens et de réunions avec les trois documentalistes afin qu'elles expriment leurs besoins. Une fois rédigé, il a été relu et corrigé par elles afin qu'il puisse servir de base sûre pour le projet.

2 Le traitement des images

2.1 Le traitement matériel

2.1.1 Le légendage

Certaines normes et recommandations [21] concernant le légendage des images existent. Elles sont assez riches et demandent un temps relativement important pour être respectées. Ainsi, ces règles demandent de faire apparaître généralement sur les images les informations suivantes :

- la date de réalisation
- les éléments représentés
- le lieu représenté quand il est connu
- les personnes représentées
- le nom de l'auteur
- la source

Dans le cas des images du MFPP, ont seulement été retenus comme renseignements de légende à mentionner :

- la date de réalisation
- le nom de l'auteur

Ces informations seront à mentionner au dos de chaque image sur support papier.

2.1.2 Les références

De même pour le référencement de l'image, il est préconisé de renseigner les champs suivants :

Identité de l'iconothèque :

- le nom du service détenteur de l'image
- son adresse
- son numéro de téléphone
- éventuellement une adresse électronique

Référence de l'image :

- l'année de prise de vue de la photo ou de réalisation du dessin
- le format
- un numéro d'ordre
- une indication sur le support

Mais pour les images du MFPP, il a été décidé que seuls les champs suivants seraient renseignés :

Références de l'iconothèque :

- le nom du service détenteur de l'image (ici, centre de documentation du MFPP)
- son adresse (4, square Saint-Irénée 75011 Paris)
- son numéro de téléphone

Références de l'image :

- le numéro de la fiche de saisie
- la cote de l'image (année. Manifestation ou lieu. N°d'ordre dans le lot)

2.1.3 Mentions obligatoires

Des mentions sont à mentionner obligatoirement avec les images. Ce sont celles relatives aux droits :

- nom de l'auteur
- réserve des droits

2.1.4 La cotation

2.1.4.1 Un traitement par lots

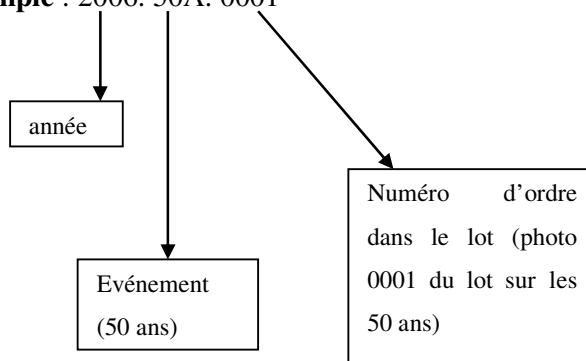
Etant donné que le fonds iconographique a pour objet de représenter l'histoire du Planning Familial et que les images sont essentiellement rassemblées par groupes ou séries correspondant à un événement, à une manifestation, ou à un thème, il a été décidé de classer les images par lots et de les coter en donnant priorité à l'année de réalisation. Le traitement par lots a aussi été retenu parce qu'il permet de traiter plus rapidement l'ensemble du fonds. Ainsi à un événement d'une certaine année correspond un lot.

2.1.4.2 L'indice

Chaque image est dotée d'un indice au sein de son lot comme suit :

- **Année** : 4 chiffres (par défaut, si on ne connaît pas la date de réalisation de l'image, on choisira la date de création de l'image numérique visible dans les propriétés de l'image)
- **Manifestation ou lieu** : 3 premières lettres ou signes significatifs (en essayant de ne pas obtenir une cote trop longue)
- **Numéro d'ordre dans le lot** : sur la base de 4 chiffres

Exemple : 2006. 50A. 0001



Le nombre de lettres faisant référence à l'événement ou au thème n'est pas limité. Il est préférable qu'il ne soit pas trop important pourvu que l'enchaînement de lettres soit un minimum signifiant.

Ce système de cotation répondait à deux besoins majeurs : le sens des images donné par une date, c'est-à-dire par une place dans l'histoire de l'association, et une certaine facilité permettant un traitement rapide des images.

La légende, les références, les mentions obligatoires et la cote apparaîtront au dos des images sur support papier. Pour les images numériques, la nomination des fichiers et des dossiers permet d'indiquer certains de ces renseignements et, de toute façon, ils devront tous apparaître sur les fiches de saisie dans la base de données. En effet, ces fiches sont les documents de référence sur les images.

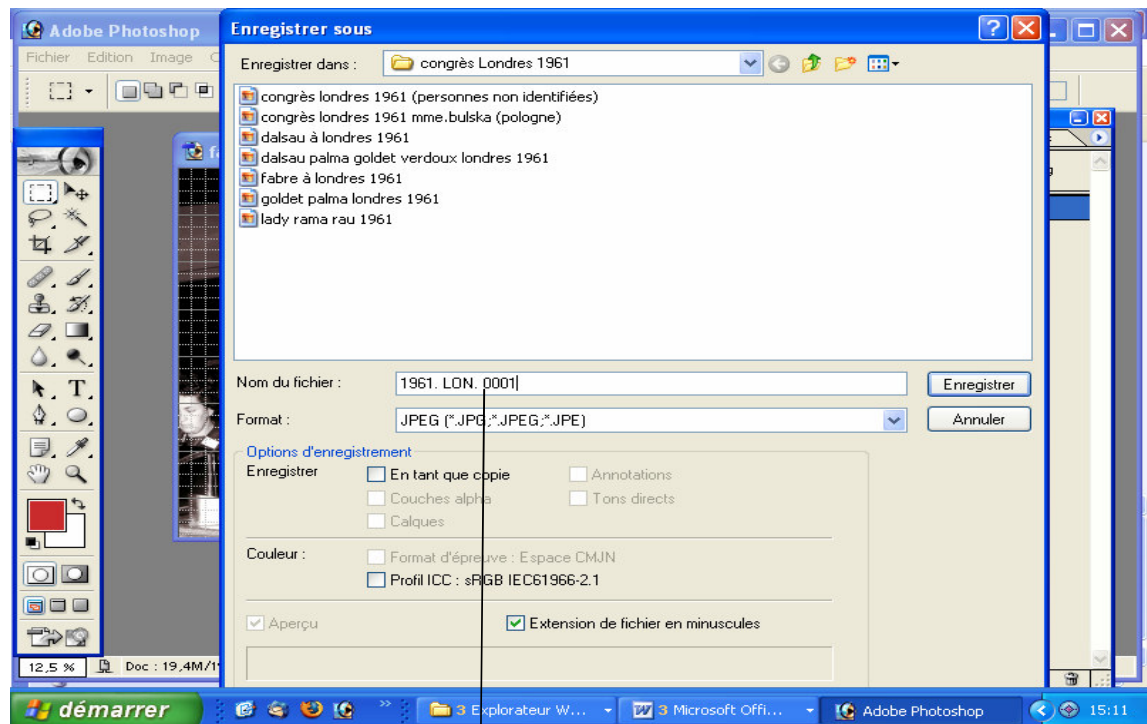
2.1.5 La nomination des fichiers numériques

Chaque image numérisée correspond à un fichier.

Le nom donné à un fichier correspond donc au nom donné à une image.

Chaque nom de fichier correspond à la cote de l'image.

Exemple :



Fichier
Enregistrer sous
Nom du fichier = cote

2.1.6 La nomination des dossiers numériques

Un lot d'images correspond à un dossier électronique. Pour nommer un dossier, on indique l'année et la chaîne de caractères contenues dans la cote des images du lot et entre parenthèses on apporte des précisions sur le contenu du lot.

Pour les lots d'événements, on indique d'abord l'année puis l'événement.

Pour les lots thématiques, on indique le thème et éventuellement l'année ou la période.

Exemples lots événements:

1961_LON (congrès Londres 1961)

1984_8MA (8 mars porte de Pantin)

Exemples lots thématiques :

FEM_1992-2006 (Img.femmes)

PRES_1999-2004 (Préservatifs)

2.1.7 Le rangement

Les règles prévues pour le rangement ont été décidées en fonction de ce qui convenait à une bonne conservation des images.

Pour les photos, on utilisera des chemises et sous chemises.

Pour les diapositives, on utilisera des pochettes à diapositives.

Pour les dessins, on utilisera des chemises et des sous chemises : une chemise par lot, une sous chemise par dessin.

Les images numériques seront rangées sur le serveur où une partition Iconothèque sera créée.

2.1.8 Le classement

2.1.8.1 Les images sur support papier

Trois types de classement :

- chronologique (par année) pour les photos d'événements
- thématique (notamment pour les dessins mais aussi pour tous les documents illustrant un thème indépendamment du support)
- interne (photos prises lors de fêtes ou petits événements internes au MFPP et n'intéressant pas le public).

Les chemises et pochettes de diapositives seront donc classées soit par ordre chronologique soit par thème sur une étagère. **Les pochettes de dessins** seront rangées séparément, selon la même règle (en fait, surtout par thème).

Sur chaque chemise de photos, pochette de diapositives ou pochette de dessins devront figurer :

- l'année
- la manifestation, le lieu ou le thème
- la liste des cotes des images contenues dans le lot

Un lot correspond à une année et un événement ou à un thème. Dans les cas où on ne possède que des images représentant des événements ou lieux indépendants les uns des autres sur une même année, on fera des classements uniquement par année. Si plusieurs pochettes ou chemises sont nécessaires pour un lot, on les numérotera (01, 02, 03...).

2.1.8.2 Les images numériques

Les lots correspondent à des dossiers numériques. Ces dossiers seront nommés à partir des cotes des images qu'ils contiennent. Ainsi, pour les lots par thème, on écrira les lettres du thème du dossier se trouvant dans chacune des cotes du lot et l'année, ou la période s'il s'agit d'images illustrant un thème sur plusieurs années. Pour les lots par année, on écrira l'année puis les lettres représentant le lieu ou l'événement.

Exemples :

PROS_2001-2004 pour dossier prostitution avec des images datant de 2001 à 2004

2005_CAM pour photos du Cameroun en 2005

S'il y a plusieurs lots d'images illustrant un même événement, on numérotera le nom du dossier comme suit :

2005_CAM1

2005_CAM2

On notera entre parenthèses, à la suite de ce nom de dossier, les éléments qui peuvent être utiles : noms des personnes représentées, lieu, date plus précise possible.

2.1.9 La gestion du stock : utilisation de tableaux Excel

Afin d'avoir une vue d'ensemble du stock d'images et de connaître la quantité d'images, des tableaux Excel seront remplis, au moins dans un premier temps, avant que tous les lots aient été saisis dans la base de données.

Trois tableaux seront créés : un tableau pour les lots correspondant à des événements ; un tableau pour les lots thématiques et un tableau pour les lots d'images internes au MFPPF (fêtes, pots, etc.). Les tableaux se trouveront dans une partition Iconothèque du serveur, avec les lots d'images numériques. Dans chacun de ces tableaux il est prévu d'indiquer les noms des lots (noms de dossiers) et le nombre d'images qu'ils contiennent.

2.2 Le traitement intellectuel : l'indexation

Les fiches de saisie des images comporteront un champ indexation. En raison des contraintes liées au temps disponible pour le traitement des images, le vocabulaire utilisé pour l'indexation sera celui du thésaurus existant et utilisé pour les autres types de documents du centre de documentation.

Il y a alors un problème auquel il a fallu remédier : le thésaurus ne contient pas beaucoup de noms de personnes. Or l'indexation des images exige cette liste car les recherches sur une ou plusieurs personnes sont fréquentes. Donc, il faudra ajouter au fur et à mesure de l'indexation des images, les noms des personnes représentées.

Toujours avec un souci de gain de temps, il a été décidé d'opérer un traitement des images par lot. C'est-à-dire que ce sont les lots qui seront indexés et pas les images seules. On procédera à une indexation par image pour les images les plus demandées.

L'indexation au moyen du thésaurus déjà existant ne permet pas une indexation des connotations des images [26], comme cela est fréquemment recommandé pour l'indexation d'images. Mais cela n'a pas été considéré comme nécessaire étant donné le fonds du MFPPF. Ce ne sont pas des images abstraites ; elles correspondent à des faits précis et clairs.

2.3 La numérisation

Le but premier de l'iconothèque étant la conservation et la valorisation des images, la numérisation de celles-ci s'avère pertinente. En effet, cela les rend plus accessibles, notamment à distance, et cela représente aussi un moyen de stockage. La numérisation se prête ainsi très bien à un objectif de valorisation du fonds. Seulement, cela implique de nouveau certaines normes à respecter, si l'on veut que les images soient utilisables.

Pour qu'elle soit imprimable, une photo ne doit pas être trop compressée.

Il est recommandé de conserver une résolution de 300 pixels / pouce pour le document qui sera conservé (après recadrage de l'image lorsqu'elle est plus petite qu'un format A4) et de choisir le format JPEG. Ce sont ces normes qui seront en vigueur pour les images numériques du MFPPF. Seules des images numériques possédées avant la formulation de ces règles auront potentiellement un format ou une taille différents. Il conviendra de mentionner sur les fiches des lots d'images, dans la base de données, la résolution et la taille, en prévision des usages que l'on pourra faire de ces images.

3 La diffusion des images et l'accès à elles

3.1 La base d'images

3.1.1 Le choix du logiciel

Une réflexion a dû s'établir sur le choix du logiciel pour la création de la base d'images. La formule choisie devait répondre impérativement aux critères suivants : être accessible à toutes les documentalistes, permettre la mise en ligne de la base d'images, être d'un usage assez simple, les documentalistes ne disposant pas du temps nécessaire à l'apprentissage de l'utilisation d'un nouvel outil.

Suite à la suggestion du responsable de la photothèque du Ministère de l'agriculture et de la pêche, la possibilité d'opter pour le logiciel Kalimages a été étudiée.

Ce logiciel présente l'avantage de permettre la création de bases d'images avec les informations IPTC¹ contenues dans les images. Il permet ensuite la recherche d'images à partir de champs IPTC (recherche sur plusieurs champs ou sur un seul). Il permet également l'export de données aux formats XML, HTML ou PDF.

Le prix attractif du logiciel est aussi un point favorable.

Cependant, il n'a pas été retenu par le centre de documentation car il présente un inconvénient majeur par rapport aux besoins : il ne peut être installé qu'en système monoposte. Or, il était essentiel que les trois documentalistes puissent avoir accès facilement à la base.

¹ IPTC : International Press Telecommunication Council est un organisme créé en 1965 et chargé de promouvoir des standards d'échange de données à destination de la presse. Les informations IPTC sont des méta données permettant de décrire et de documenter des fichiers. Encapsulées à l'intérieur même des images, ces informations sont par exemple :

- Le nom de l'image
- Le titre de l'image
- Des mots-clés pouvant décrire l'image
- L'auteur de l'image, la date de création, etc.

Finalement, le choix a été fait de créer la base d'images sous Alexandrie. Ainsi, tous les documents sont traités avec le même logiciel, la base est accessible sur différents postes, les documentalistes n'ont pas eu à apprendre à utiliser un nouvel outil, il n'y a pas eu de dépenses, la base sera accessible en ligne tout comme le reste du catalogue déjà saisi sous Alexandrie.

Sous Alexandrie, il est possible d'enregistrer les images sous trois formats différents. Ainsi on peut avoir une imagerie qui est visible lors de la consultation de la base et qui est transférable en ligne en même temps que le reste de la base. On peut aussi conserver les images avec des résolutions plus importantes pour d'autres usages. Ce point a été également décisif dans le choix du logiciel.

3.1.2 Les champs

Nous avons décidé de créer deux masques de saisie différents : un pour les photos et un pour les dessins. Seul celui pour les photos a pu être créé pendant la durée des huit semaines allouées pour la mise en place de l'iconothèque. Mais un nombre important de lots de photos a pu être saisi et la priorité a été volontairement donnée aux photos qui représentent la majeure partie du fonds d'images.

Nous avons décidé des champs en fonction de ce qui serait utile pour la recherche et avec un souci temporel également ; il ne fallait pas qu'une fiche soit trop longue à renseigner. (Cf. Annexe 1)

Ainsi les champs suivants ont été retenus :

Nom du champ	Signification	Obligatoire ou facultatif
Cote	Mentionner la cote du lot	obligatoire
Date de parution	Mentionner la date de parution de l'image (année ou mois et année)	obligatoire
Titre	Mentionner le titre du lot	obligatoire
Editeur	Détenteur et diffuseur de l'image	facultatif
Auteur	Nom de l'auteur	facultatif
Descripteurs	Indexation à partir du thésaurus	obligatoire
Support photo	Tirage ou numérique	obligatoire
Couleur	Couleur ou noir et blanc	obligatoire
Dimension en cm	Dimension des photos papier	facultatif
Localisation	Serveur de fichiers ou pochettes	obligatoire
Taille en Mo	Taille du fichier numérique	facultatif
Droits	Droits réservés, reproduction interdite ou libre de droits	obligatoire
Droits d'auteur	MFPPF ou autre	obligatoire
Résolution	Résolution des photos numériques	facultatif
Résumé	Commentaire et description du lot	facultatif

Tableau 2 : Champs du masque de saisie des photos

3.1.3 Les droits d'accès et d'usage

L'accès à la base de données est possible depuis le centre de documentation et sur le site Web du MFPPF. Tout le monde a le droit d'y accéder.

Pour ce qui est de l'usage des photos, les utilisateurs sont avertis en consultant la base, sur les fiches, des droits en vigueur et du détenteur des droits. Ils doivent alors s'adresser à celui-ci ou au MFPPF qui indiquera à qui s'adresser pour demander l'autorisation de faire usage de la photo.

3.2 La diffusion par Internet

Comme pour tout le reste du fonds, la base des images est accessible sur Internet, via le site du MFPF.

Cela était une nécessité dans le projet puisque celui-ci avait pour objectif de rendre visible et exploitable le fonds d'images. La diffusion via le site Web de l'association, outil de communication vers l'extérieur du MFPF, permet d'illustrer l'histoire du MFPF pour ceux qui ne sont pas nécessairement membres de l'association. La base d'images contribue ainsi grandement à la mise en avant de l'image du Planning Familial et de sa mémoire. Cela confère un caractère moderne et tourné vers l'avenir tout en utilisant la mémoire. En effet, l'accès à des images en ligne donne une impression de modernité au visiteur du site alors que les images retracent l'histoire du Planning Familial.

Cela transmet aussi les valeurs qui sont celles du MFPF. Etant donnée la nature du fonds et les sujets qu'il couvre, ce sont les valeurs d'engagement, d'action, de solidarité, de protestation, d'éducation et de respect qui sont mises en avant. C'est donc une image dynamique et engagée qui transparaît au travers de l'iconothèque.

La diffusion par Internet représente une réelle valorisation du fonds et une mise en avant de la mémoire de l'association.

Conclusion

Après avoir vu comment fonctionnaient la mémoire et l'image dans les organisations, nous avons montré comment le projet de mise en place de l'iconothèque du Planning Familial s'était élaboré et enfin quelles avaient été les applications pratiques du projet.

Cette étude permet de tirer au moins deux conclusions intéressantes. D'abord, l'intérêt de la valorisation d'un fonds d'images a été démontré. Ensuite, la place que tient cette valorisation des images et de la mémoire, son rôle stratégique, sont apparus clairement.

En effet, les images ont été bien souvent négligées jusqu'à maintenant en tant que documents intéressants à conserver. Et on remarque aujourd'hui un souci de la part des institutions de revenir sur cette négligence pour la corriger. Les images prennent de l'importance dans une société où elles sont omniprésentes. Elles sont un outil de communication incontournable. Le travail sur ce type de documents dans un but de communication et d'information est nécessaire.

Comme nous l'avons vu au début de cette recherche, la mise en avant de la mémoire d'une organisation est un processus stratégique. On se tourne souvent vers son passé, dans une institution, pour rassembler autour d'une histoire commune et aussi pour essayer de trouver dans l'expérience passée des solutions à des problèmes actuels. Nous constatons que le Planning Familial s'inscrit assez dans cette démarche. L'association connaît certaines difficultés à renouveler ses générations de militantes, à en intégrer de nouvelles, à poursuivre ses activités en s'affirmant devant un public large. Bien sûr, cela est certainement dû en grande partie à des phénomènes sociaux qui font que l'on se sent moins poussé(e) aujourd'hui à défendre les droits des femmes qu'il y a quelques décennies. Mais le MFPPF continue pourtant à avoir son utilité et a peut-être du mal à le faire voir à l'extérieur. C'est ainsi que la mise en place d'une iconothèque basée sur la mémoire de l'institution peut s'inscrire dans une démarche volontaire visant à redéfinir son image auprès du public, de se montrer, d'affirmer son identité à travers ses actions dans le temps.

La valorisation des images peut ainsi s'avérer un élément important de la valorisation de l'identité.

Bibliographie

Les documents mentionnés dans la bibliographie sont classés par thèmes correspondant à ceux du mémoire.

Dans chaque thème, ils sont classés par ordre d'utilisation dans le mémoire. A la suite des documents utilisés dans le mémoire, sont référencés les documents que nous n'avons pas cités mais qui nous ont été utiles. Ces derniers sont classés par ordre chronologique.

La rédaction des références bibliographiques est conforme aux normes :

- Z44-005. décembre 1987. Documentation. Références bibliographiques : contenu, forme et structure et à la norme
- NF ISO 690-2 Février 1998 Information et documentation. Références bibliographiques Documents électroniques, documents complets et parties de documents.

La bibliographie est arrêtée au 03 octobre 2006.

La mémoire et l'image

La mémoire collective

[1] HALBWACHS Maurice. La Mémoire collective. Paris, Albin Michel, 1997. 295 p. Bibliothèque de l'Evolution de l'Humanité. ISBN 2-226-09320-6

Recueil d'articles de l'auteur sur le thème de la mémoire collective. On y trouve les principales thèses du sociologue sur ce sujet.

[2] HALBWACHS Maurice. Les Cadres sociaux de la mémoire. Paris, Alcan, 1925 ; Albin Michel, 1994. 374 p. ISBN 2-226-07490-2

Halbwachs développe dans cet ouvrage sa thèse selon laquelle la mémoire se constituerait dans les cadres de l'espace et du temps, c'est-à-dire dans des cadres socialement établis.

La mémoire d'entreprise

[3] POMIAN Joanna. La Mémoire d'entreprise. Paris, Sapiientia, 1996. 233 p. ISBN 2-911-76100-6

Ce livre insiste sur l'importance de la conservation des savoirs et des compétences dans l'entreprise et montre comment intégrer la notion de mémoire dans le management de l'entreprise. Pour ce faire, l'auteur définit la mémoire d'entreprise puis propose des outils et méthodes pour mettre en œuvre et conserver cette mémoire.

[4] WALSH J.P. et UNGSON G.R.. Organisational Memory. Academy of Management Review, vol. 16, n°1, janvier 1991, pages 57-90.

Etude sur la mémoire d'entreprise.

La culture d'entreprise

[5] DEMAILLY André. La Psychologie sociale. Lyon, L'interdisciplinaire, 1993. 374 p. ISBN 2-907447-15-7

Ouvrage qui vise à apporter une redéfinition de la psychologie sociale.

[6] LEBAILLY Marc et SIMON Alain. Anthropologie de l'entreprise : gérer la culture comme un actif stratégique. Paris, Village mondial, 2004. 212 p. ISBN 2-7440-6076-3

Ouvrage qui propose une lecture de l'entreprise à partir des notions de l'anthropologie structurale. Il vise à montrer ainsi que la culture précède et détermine l'économie ; comprendre ses fonctionnements peut alors favoriser les performances de l'entreprise.

[7] THEVENET Maurice. La Culture d'entreprise. Paris, Presses Universitaires de France, 1993. 127 p. ISBN 2-1305-3395-7

Cet ouvrage décrit ce qui constitue la culture d'entreprise, analyse en quoi elle est une ressource des organisations et montre en quoi et comment elle peut être utile au management.

[8] CHRISTIAN Dominique. A la recherche du sens dans l'entreprise... compter, raconter ? : La stratégie du récit. Paris, Maxima Laurent du Mesnil Editeur, 1999. 310 p. ISBN 2-84001-159-X

Ce livre promeut un mode de management utilisant le récit : conversations, séminaires, réunions, histoire de la société, etc. Des analogies sont révélées entre certaines situations professionnelles et la forme narrative, à partir de théories philosophiques ou sémiotiques du conte. Il s'agit de montrer que l'entreprise se raconte et d'encourager à utiliser ce récit et sa logique pour la diriger.

[9] FRAENKEL Béatrice. Entreprise et sémiologie : analyser le sens pour maîtriser l'action. Paris, Dunod, 1999. 243 p. ISBN 2-100-03724-2

Ce livre fait le point sur la pratique de la sémiologie en entreprise, notamment dans les domaines de la publicité et du marketing. Il fournit des méthodes et des outils pour l'action pratique ainsi qu'un panorama historique de ceux-ci.

L'image

[10] Platon. La République. Paris, Flammarion, 2002. 801 p. ISBN 2-080-70653-5

La République constitue à la fois une forme d'utopie, décrivant une cité idéale gouvernée par les sages, et une critique sans appel de la démocratie grecque. Ainsi y sont expliqués les processus et machinations du pouvoir.

[11] JOLY Martine. Introduction à l'analyse de l'image. Paris, Armand Colin, 2005. 128 p. ISBN 2-200-34166-0

Cet ouvrage propose une analyse du message visuel fixe (tableau, photographie, affiche, etc.), nécessaire pour aborder celle des messages plus complexes (image en séquence, animée, etc.).

[12] WEBER Max. Esquisse de Heidelberg. Paris, Presses Universitaires de France, 1996. ISBN 2-130-6650-8

Weber décrit ici l'idéaltype de l'homo oeconomicus.

L'image et les valeurs

[13] CLAUDE Jean-François. Le management par les valeurs. Paris, Liaisons, 2001. 250 p. ISBN 2-878-80415-5

Réflexion et guide pratique qui présente les notions et les outils opérationnels d'un management par les valeurs. Ce livre met en lumière la nécessité d'insuffler une culture qui caractérise l'entreprise et de construire une identité pérenne.

[14] NIETZSCHE Friedrich. Le gai savoir. Paris, Garnier Flammarion, 1997. 448 p. Traduction WOTLING Patrick. ISBN 2-080-70718-3

Les images et l'histoire

[15] RICOEUR Paul. La Mémoire, l'histoire, l'oubli. Paris, Seuil, 2000. 675 p.
ISBN 2-020-34917-5

Ouvrage très précis et érudit sur le fonctionnement de la mémoire dans l'histoire. Le chapitre sur « la représentation historique » nous a essentiellement servi dans la mesure où il traite de l'usage de l'image dans l'histoire.

[16] MARIN Louis. Le Portrait du roi. Paris, Minuit, 1981. 300 p.
ISBN 2-707-30598-7

Réflexion philosophique sur la force du pouvoir de Louis XIV.

[17] GERVEREAU Laurent. Les images qui mentent : Histoire du visuel au XXe siècle. Paris, Seuil, 2000. 452 p. ISBN 2-020-39656-4

Ouvrage qui retrace l'histoire des usages de l'image en Europe au XXe siècle. Le chapitre sur la première Guerre Mondiale, « Le Vrai contre le Faux », nous a particulièrement été utile.

[18] DEBRAY Régis. Vie et mort de l'image. Paris, Gallimard, 1992. 526 p.
ISBN 2-070-32872-4

Réflexion philosophique sur l'image dans l'histoire de l'Occident.

Le cas concret du Mouvement Français pour le Planning Familial

Le fonctionnement des associations

[19] DEBBASCH Charles et BOURDON Jacques. Les Associations. Paris, Presses Universitaires de France, 1985. 127 p. collection Que sais-je ? ISBN 2-130-55805-4

Ouvrage de synthèse sur les règles de fonctionnement des associations loi 1901.

L'histoire du Planning Familial

[20] FRIEDMANN Isabelle. Liberté, sexualités, féminisme : 50ans de combat du Planning pour les droits des femmes. Paris, La Découverte, 2006.
ISBN 2-707-14489-4

Ouvrage publié à l'occasion des 50 ans de l'association. Il retrace l'histoire de l'association de ses débuts à aujourd'hui.

Le traitement documentaire des images

[21] DIEUZEIDE G. et KAMENKA I. Gérer une photothèque : usages et règlements. Paris, La documentation Française, 1994. ISBN 2-110-03173-5

Guide pratique sur les règlements en vigueur pour la gestion d'une photothèque. Ouvrage utile malgré sa date de publication un peu ancienne pour le sujet ; il donne des pistes intéressantes sur le traitement matériel des photographies.

[22] HUDRISIÈRE Henri. L'Iconothèque : documentation audiovisuelle et banques d'images. Paris, La documentation Française, 1982. 269 p. ISBN 2-110-00998-5

Ouvrage ancien sur la structuration des iconothèques. Intéressant pour ses exemples.

[23] KATTNIG Cécile. Une photothèque mode d'emploi. Paris, Ed. D'organisation, 1989. 245 p. ISBN 2-7081-1082-9

Ouvrage pratique sur les usages en photothèque.

[24] KATTNIG Cécile. Gestion et diffusion d'un fond d'images. Paris, Armand Colin, 2005. 128 p. ISBN 2-200-34434-1

Guide récent et pratique sur les usages en iconothèque.

[25] BOULOGNE Arlette. Revue Documentaliste - Sciences de l'information. Paris, ADBS, 2005. p.420-421, Audiovisuel et documentation : quelques jalons d'une relation ancienne et réflexions sur les formations à développer.

Article qui retrace l'historique de la place des documents audiovisuels pour finalement apporter des éléments sur les formations nécessaires aujourd'hui sur le traitement de ce type de documents, ceux-ci ayant été négligés par le passé dont on redécouvre l'intérêt aujourd'hui.

[26] TRIAY Isabelle. Connotation et photographie : conception et réalisation d'un outil linguistique d'aide à l'indexation pour une agence photographique. 1998. 165 p. Mémoire, sciences de l'information, INTD, 1998.

Ce mémoire décrit les étapes de l'élaboration d'un thésaurus iconographique pour l'agence Vu. Réflexion sur les dénnotations et connotations.

[27] LACOUCHIE Aurélie. L'informatisation d'une photothèque sous tous les angles : la cas de la Croix Rouge française. 2003. 96 p. Mémoire, sciences de l'information, INTD, 2003.

Ce mémoire est une étude sur les choix et processus d'informatisation dans le cas d'une photothèque associative.

[28] BOULOGNE Arlette et POULLE François. « Nouvelles mémoires » et nouvelle problématique d'accessibilité aux documents. [en ligne]. Rennes, Solaris, 1994. (consulté le 15 septembre 2006).

<http://biblio-fr.info.unicaen.fr/bnum/jelec/Solaris/d01/1boulogne.html>

Article sur le regain d'intérêt pour la documentation non écrite.

Le droit à l'image

[29] HALPERN Céline. Le droit à l'image. Paris, De Vecchi, 2003. 94 p.

ISBN 2-732-83614-1

Ouvrage pratique sur la réglementation en vigueur concernant les usages des images faisant figurer des personnes.

La gestion de la mémoire dans les associations

[30] DIEBOLT Hermine. La mémoire associative : spécificités, enjeux et réalisations : l'exemple des Restos du Cœur. 2003. 71 p. Mémoire, sciences de l'information, INTD, 2003.

Réflexion sur l'élaboration et la conservation de la mémoire d'une association.

Annexes

Annexe 1 : Copies d'écran de la base d'images sous Alexandrie

